



**FLACSO**  
Secrétariat  
Général

## **EUROPE-AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : BILATÉRALISME VS BI-RÉGIONALISME ? CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RAPPROCHEMENT STRATEGIQUE.**

**DOCUMENT POUR BIARRITZ 2010**

**Josette Altmann Borbón  
Francisco Rojas Aravena  
Tatiana Beirute Brealey  
FLACSO Secrétariat Général**

### **1. Introduction**

Le contexte global, qui conditionne tant l'Union européenne (UE) que l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), se caractérise par de rapides changements aux conséquences diverses sur les secteurs politique, économique, transnational et global. Les répercussions de ces changements s'expriment sur les opportunités et difficultés de coopération et d'association, la nécessité de définir plus clairement les perspectives de rapprochement stratégique se transformant alors en une nécessité pressante.

Tant l'Union européenne que l'Amérique latine, qui ne sont pas une entité unique, devront redéfinir une stratégie de rapprochement et organiser les cadres institutionnels pour la développer.

La crise financière globale a beaucoup affecté les pays développés. Son impact en Amérique latine, assez important, est moindre et la région est en train de s'en remettre à bon rythme. Par contre, la crise en Europe tend à se prolonger voire à s'intensifier dans certains pays.

Traditionnellement, la région latino-américaine a été sous l'hégémonie nord-américaine, pourtant, depuis la fin de la guerre froide, et en particulier depuis le 11 septembre 2001, et suite aux guerres en Irak et en Afghanistan, les États-Unis ne se sont pas intéressés à la région. Entre-temps, le Brésil émerge comme une puissance globale et l'une des principales économies du monde. L'Amérique latine est actuellement une région bien plus autonome qu'il y a dix ans, lorsque la construction d'une alliance stratégique bi-régionale avait été suggérée au Sommet UE-ALC 1999. Les liens et les relations commerciales, politiques et de coopération ont changé de façon très significative. À cette époque, l'Europe a fondamentalement changé pour le processus d'élargissement et l'adhésion au Traité de Lisbonne. L'Amérique latine est devenue plus hétérogène et diverse.

Le rôle de la Chine s'est notablement accru vis-à-vis de la région latino-américaine, c'est aujourd'hui, par exemple, le principal partenaire commercial du Chili. De façon générale, la région Asie-Pacifique acquiert une plus grande gravitation sur la région et quelques autres acteurs extérieurs inhabituels sont apparus. La coopération sud-sud émerge comme une nouvelle donne qui change les paramètres de rapprochement. L'impact des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) s'exprime sur le secteur global, et sur la portée d'instances telles que le G-20, qui ont décidé de repenser l'architecture globale.

L'Amérique latine, en tant qu'ensemble, n'est pas parvenue à s'exprimer d'une seule voix. Des efforts sont actuellement faits en ce sens afin d'institutionnaliser l'ensemble, grâce à la Communauté des états latino-américains et caribéens, entité qui cherche à rejoindre le Groupe de Rio, interlocuteur privilégié de l'Union européenne, et au Sommet de l'Amérique latine et des Caraïbes (CALC) mené par le Brésil. La carence d'une entité unique représentant l'ensemble de la région rend le dialogue difficile avec l'Union européenne, surtout lorsque celle-ci se trouve dans un processus croissant de régularisation d'une politique extérieure commune avec des autorités spécifiques dans ce domaine.

Le processus de dix années de liens entre l'Union européenne et l'Amérique latine a jeté les bases du développement d'une nouvelle stratégie d'association, d'un nouveau rapprochement stratégique. Mais ceci doit être construit et développé, ce qui implique de reconnaître la nécessité mutuelle d'agir sur la nouvelle architecture internationale et de jeter les bases d'une gouvernance planétaire.

Le VI<sup>e</sup> Sommet de Madrid a été une grande réussite, offrant une combinaison simultanée de perspectives bilatérales et des propositions bi-régionales. La conclusion de l'Accord d'Association avec l'Amérique centrale d'une part, et des accords avec le Pérou et la Colombie d'autre part, expriment de façon claire la combinaison simultanée de perspectives. De même, le développement d'une fondation euro-latino-américaine permettra de trouver des mécanismes de suivi ainsi que des propositions d'actions sur la construction des nouvelles relations entre les deux régions.

### **Qu'entend-on par association ou rapprochement stratégique ?<sup>1</sup>**

Les concepts relatifs aux questions stratégiques au sens large sont des concepts ouverts qui ne possèdent pas une définition univoque et ne reflètent pas le consensus entre les différents acteurs. C'est la politique qui rend la perspective stratégique cohérente et rationnelle. On établit alors une planification et une projection pour l'ensemble des actions et décisions prises et représentant les différents intérêts fondés sur cette perspective.

L'établissement d'un rapprochement stratégique suppose trois éléments fondamentaux : la définition d'objectifs, la délimitation de voies d'action et l'établissement de ressources spécifiques, lesquels permettront d'atteindre, par les moyens mis en place, les objectifs définis.

L'association, ou rapprochement stratégique, implique une forme de rapport revêtant une importance fondamentale pour l'un au moins des acteurs impliqués, c'est-à-dire qu'elle conditionne ses intérêts fondamentaux ou de grande importance. Il peut s'agir du volume

---

<sup>1</sup> Rojas Aravena, Francisco. (1999) "El relacionamiento estratégico: un concepto que requiere ser desarrollado". Chez : Rojas Aravena, Francisco. (Editeur) (1999) Argentina, Brasil y Chile: integración y seguridad. Editorial Nueva Sociedad/FLACSO Chili. Venezuela.

des échanges, du volume de la coopération ou de l'importance de la coordination des politiques sectorielles - économiques, environnementales ou autres – ou en rapport avec la coordination des politiques dans le domaine multilatéral, ou encore géopolitique. Un rapprochement de ce type suppose une avancée vers des formes de plus grande interdépendance. Tout ceci signifie qu'une relation de réciprocité se crée, bien que celle-ci ne soit pas nécessairement garantie. C'est-à-dire que la relation peut présenter des déséquilibres par rapport à la préservation des intérêts des acteurs concernés.

Lorsqu'il y a rapprochement ou association stratégique, il convient de s'interroger quant à l'impact sur les tiers, la perception que les autres acteurs ont du processus, et si leurs intérêts pourraient s'en voir affectés. Dans ce contexte, les thèmes sont larges et variés, des impacts sur le commerce aux questions d'appréciation géopolitique et d'incidence sur le pouvoir global.

Un domaine particulièrement important du rapprochement stratégique est celui relatif à la construction de régimes internationaux et au développement de biens publics généraux et régionaux. L'institutionnalisation globale a des conséquences sur les décisions politiques nationales et affecte donc des domaines de décisions souveraines. Ce domaine est particulièrement sensible aux thèmes relatifs à la sécurité internationale. Les accords en rapport avec la non-prolifération des armes nucléaires se situent dans ce domaine.

Finalement, dans le rapprochement stratégique, l'un des points clés est la volonté politique, à savoir la décision de promouvoir une relation et un rapprochement, indépendamment des tendances du marché ; c'est-à-dire que la volonté politique donne la priorité à certaines décisions et moyens lorsque ladite relation présente un intérêt politique fondamental. Cela permet de protéger les intérêts de façon large et au-delà d'une perspective de temps imposée par le marché. De même, la relation stratégique se situe dans une perspective à long terme, non conjoncturelle, qui doit répondre à des politiques d'État. C'est-à-dire que la volonté politique, la vision à long terme et les consensus qui la stimulent permettent la construction d'une communauté d'intérêts.

### **Redéfinition de certains intérêts généraux au sein de l'UE-ALC**

Dans le nouveau contexte global, les deux régions ont des intérêts partagés qu'il est nécessaire d'organiser et de réaffirmer dans un contexte où les relations économiques tendent à se réduire. Les intérêts liés à la gouvernance globale revêtent une signification particulière pour les partenaires européens et latino-américains.

Une systématisation de ces intérêts permet de mettre en évidence les intérêts suivants<sup>2</sup> : pouvoir normatif, pour établir un système de règles global pour les acteurs internationaux ; capacité de réaction simultanée face à la crise financière globale ; gouvernance mondiale et G20 ; construction d'un modèle d'organisation globale ; construction de politiques permettant que l'UE et l'ALC deviennent des partenaires globaux ; réaffirmer la tradition d'alliés entre l'UE et l'ALC en relation avec les régimes internationaux ; consolider les valeurs partagées ; développer des visions communes du monde ; et structurer les instances institutionnelles qui développent le programme défini.

---

<sup>2</sup> Aldecoa Luzarraga, Francisco. (2010) "UE-ALC: socios necesarios para un nuevo modelo de gobernanza global." Sur : FIIAPP. (2010) Nuevas bases para las relaciones entre la Unión Europea y América Latina y el Caribe. Madrid.

Le défi de l'Union européenne et de l'Amérique latine est de recentrer leurs relations autour d'un nouveau programme ayant des éléments très positifs sur lesquels se baser. Le dialogue bi-régional en tant que moyen pour établir une association stratégique bi-régionale entre acteurs globaux est une priorité dans le contexte de redéfinition de l'architecture internationale globale.

Dans ce travail, on analyse la relation entre l'Europe et l'Amérique latine, on souligne les avancées accomplies au Sommet de Madrid à partir du dialogue politique et les débuts d'un développement pour une association stratégique. On rend compte des cadres institutionnels et des différents niveaux de dialogue entre l'UE et l'ALC, ainsi que de la relance des relations et liens dans le nouveau contexte international. On analyse la dualité pour promouvoir les relations entre bi-régionalisme et bilatéralisme.

Les liens entre l'Union européenne et l'Amérique latine ont atteint un point d'inflexion au Sommet de Madrid. De nouvelles bases y ont été jetées pour un rapprochement bi-régional et le développement de liens d'association plus profonds avec des acteurs avec lesquels avaient déjà été conclus des Accords d'Association. La possibilité d'avancer vers un nouveau rapprochement stratégique requiert un effort politique et intellectuel important dans un contexte d'intérêts distincts où les demandes globales obligent les deux régions à penser aux opportunités d'association afin d'agir sur les futures voies du système international. L'expérience de plus de dix années de relations laisse présager que cette opportunité peut être saisie et qu'il est possible de surmonter les difficultés et les complexités relatives aux déséquilibres structurels, aux complexités inhérentes au nombre élevé d'acteurs concernés et aux impératifs propres à chaque région.

La volonté politique exprimée au VI<sup>e</sup> Sommet de Madrid doit être maintenue afin de projeter l'action de ces acteurs qui représentent 60 états, ce qui équivaut à presque un tiers des Nations Unies.

## **2. Dialogue politique et association stratégique**

Dans le contexte mondial multipolaire actuel, l'association stratégique est un bon instrument tant pour les Européens que pour les Latino-américains, afin d'avoir un plus grand poids sur les décisions internationales et la gouvernance globale.

Néanmoins, au-delà des dimensions commerciales, il est certain que cette association stratégique a été plus lente et difficile que prévu.

L'une des raisons pour lesquelles cette relation stratégique est importante, est l'associativité sur des thèmes transcendants qui donnent plus de poids à la position des deux régions auprès des forums et organismes multilatéraux. De plus, tel que l'a exprimé Juan Pablo de Laiglesia, l'association bi-régionale peut permettre de renforcer une meilleure relation avec les États-Unis, pour qu'ainsi ce « triangle atlantique » améliore sa position globale. Cette relation entre les trois parties peut être avantageuse pour tous : pour l'Amérique latine, les avantages sont politiques, économiques et en matière de coopération ; pour les États-Unis, ils sont utiles à la réorientation de sa politique extérieure ; et pour l'Union européenne, elle est avantageuse pour rendre légitime sa position de partenaire fiable des deux parties<sup>3</sup>. Le problème de promouvoir de façon

---

<sup>3</sup> De Laiglesia, Juan Pablo. (2010) Dans : Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UEALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina. 2010.

explicite cette association triangulaire est que tous les acteurs ne convergent pas nécessairement vers cette optique. Le rôle qui est attribué dans la région aux États-Unis, ou à l'UE, qui cherche à imposer des « modèles », a dû générer davantage de ruptures avec des blocs de pays ou des nations en particulier.

Les discours soulignent l'importance de la relation bi-régionale ; nonobstant, les attentes du VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC étaient faibles. Le processus s'était usé, surtout parce qu'il y avait un surdimensionnement des attentes vis-à-vis d'une nouvelle relation.

L'Amérique latine d'une part, qui attendait une plus grande coopération et l'Europe d'autre part, dans l'attente de plus de compromis sociaux<sup>4</sup>.

En outre, on peut signaler d'autres facteurs ayant affecté la construction de cette relation :

- Entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Union européenne, il existe divers espaces de haut rang où l'un des objectifs est le dialogue politique. C'est ce qui ressort, au niveau présidentiel, des Sommets UE-ALC ; des réunions ministérielles du Groupe de Rio-UE ; des rencontres sous-régionales avec chacun des blocs sous-régionaux : SICA, CAN, MERCOSUR, et avec les pays ayant conclu les accords, tels que le Chili et le Mexique ; et à niveau bilatéral, avec ceux qui se maintiennent dans l'association stratégique : Mexique et Brésil. Bien que chacun de ces efforts soit important, le problème est que la multiplicité des efforts dans de nombreuses instances et à différents niveaux, peut diluer le dialogue interrégional au lieu de le renforcer<sup>5</sup>.
- L'un des problèmes majeurs relatif au dialogue politique est que son contenu reste encore confus. Il finit par pointer d'autres thèmes tels que les négociations commerciales ou autres, qui en restent, finalement, aux bonnes intentions. La thématique et la structuration d'un programme axé sur les Sommets peut avoir un effet plus favorable et plus positif<sup>6</sup>. Les deux régions partagent un programme aux thèmes importants où la concertation et la coopération doivent être intensifiées afin d'améliorer les relations bi-régionales tout en améliorant le rôle d'ensemble des deux régions dans le système global.
- Il est nécessaire de travailler et de définir les biens publics globaux devant être mis en œuvre, tant par l'Amérique latine que par l'Europe, afin d'en arriver à une vision partagée de la gouvernance globale. En ce sens, des thèmes tels que les drogues, les migrations, les changements technologiques, le changement climatique et l'insécurité sont essentiels pour les deux régions. Les autres thèmes devant être traités sont le programme sur l'environnement, qui ne se limite pas au changement climatique mais qui intègre la biodiversité et le développement des énergies propres, la lutte contre le trafic de drogue et la sécurité des citoyens, ainsi que la représentation des pays auprès des institutions de gouvernance régionales.

Au vu du peu d'initiatives concrètes, la même Commission européenne définit, dans « L'Union européenne et l'Amérique latine : Une association d'acteurs globaux », la

---

<sup>4</sup> Malamud, Carlos. (2010) Las relaciones entre la Unión Europea y América Latina en el siglo XXI: Entre el voluntarismo y la realidad. Plataforma Democrática. Sur : [www.plataformademocratica.org](http://www.plataformademocratica.org).

<sup>5</sup> Grabendorff, Wolf. (2010) "De una agenda birregional a una agenda global". Dans : Nuevas bases para las relaciones entre la Unión Europea y América Latina y el Caribe. FIIAPP. Espagne

<sup>6</sup> Institut Cervantes. (2010) Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UE-ALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina.

nécessité de rendre les Sommets plus opérationnels, plus axés sur l'action et les résultats. À cet effet, elle propose d'intensifier le dialogue bi-régional sur les thèmes a) macro-économique et financier, b) environnement, changement climatique et réduction des accidents, énergie, c) science, recherche, enseignement supérieur, technologie et innovation, d) emploi et affaires sociales, et, e) migration<sup>7</sup>.

Au Sommet de Madrid, les pays ont établi un Plan d'action pour la période 2010-2012, avec pour objectif de rendre plus opérationnels et concrets les thèmes traités lors de ces Sommets. Ce Plan d'action se résume ainsi :

### Plan d'action 2010-2012 Sommet UE-ALC. Madrid, 18 mai 2010

Science, recherche, innovation et technologie	Développer l'« Espace UE-ALC de la connaissance », au moyen de : i) l'amélioration de la coopération en matière de recherche et innovation ii) le renforcement des capacités et infrastructures scientifiques et technologiques iii) la possibilité de recherche, d'innovation et de mise en commun des connaissances de façon durable, en tenant compte de la contribution des connaissances ancestrales et traditionnelles iv) l'augmentation de l'utilisation de nouvelles technologies et du transfert de technologie, pour soutenir un développement socio-économique durable v) la promotion de la coopération entre les deux régions en matière d'économie numérique et de réduction de la fracture digitale pour en améliorer la compétitivité, tout en offrant à l'intégration sociale un caractère transversal
Développement durable ; environnement ; changement climatique ; biodiversité ; énergie	i) favoriser le développement durable de tous les pays et soutenir la réalisation des ODM et autres accords internationaux sur ces questions ii) garantir l'application effective de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et celle du Protocole de Kyoto, en reconnaissant le point de vue scientifique sur la limitation de l'augmentation de la température de la planète iii) développer des politiques et des instruments d'adaptation et d'assouplissement pour faire face aux effets néfastes du changement climatique, favoriser des initiatives de coopération à long terme et réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles iv) soutenir des activités tendant à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des activités de consommation et de production de nos pays, conformément aux engagements passés à l'échelle internationale v) faciliter l'accès et l'échange d'informations sur les bonnes pratiques et les technologies environnementales vi) garantir et soutenir la pleine application des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique vii) améliorer l'efficacité énergétique et les économies ainsi que l'accessibilité viii) développer et mettre en pratique des énergies renouvelables et développer les réseaux d'interconnexion énergétique, tout en garantissant la diversification et la complémentarité des ressources énergétiques
Intégration régionale, interconnectivité pour développer l'intégration et la cohésion sociales	i) augmenter l'intégration régionale ainsi que l'intégration et la cohésion sociales ii) contribuer à l'objectif général d'éradication de la pauvreté, en particulier au sein des populations vulnérables, dans un contexte de développement durable, avec l'engagement de mettre en œuvre les ODM. Il est essentiel, pour atteindre ces objectifs, d'encourager l'investissement dans des infrastructures favorisant l'interconnectivité et le développement de réseaux sociaux et économiques
Migrations	i) intensifier la coopération bi-régionale, en déterminant les opportunités et les défis communs nécessitant des solutions communes ; ii) constituer une base de données plus solide pour la migration UE-ALC, aux fins de mieux en comprendre les réalités ; iii) aborder les synergies positives entre migration et développement, migration régulière et irrégulière et autres questions s'y rapportant ; iv) promouvoir le respect total des droits de l'homme des migrants.
Éducation et emploi afin de développer l'intégration et la	Encourager l'éducation, la formation et l'apprentissage permanents (y compris l'éducation et la formation professionnelles) tout en tenant compte de la diversité et des niveaux de vulnérabilité, et améliorer le fonctionnement des marchés du travail, au moyen encore de la

<sup>7</sup> Comisión de las Comunidades Europeas. (2009) La Unión Europea y América Latina: Una asociación de actores globales. Communication de la Commission devant le Parlement européen et le Conseil. Bruxelles. 30 septembre.

cohésion sociales	coopération triangulaire, tout en tenant compte de l'importance du rôle de l'action sociale des entreprises. D'où un accès plus facile à l'emploi, un travail décent, digne et productif, ainsi que des opportunités professionnelles, surtout pour les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables, et une contribution à l'amélioration de l'intégration sociale et la cohésion
-------------------	---

- Le manque d'une voix commune à l'Amérique latine et les Caraïbes<sup>8</sup>, de visions communes et de positions définies, face à l'UE. En dépit de l'hétérogénéité des plus complexes que vit actuellement l'Europe, ce bloc maintient néanmoins une position unique, alors que l'Amérique latine n'y parvient ni au niveau régional, ni au niveau sous-régional. Ce manque de positionnement ne se traduit pas seulement dans l'incapacité d'arriver à des accords mais aussi par le manque de leadership pour mener de l'avant une relation stratégique. Nous savons que l'Amérique latine ne se présente pas aux Sommets UE-ALC avec des propositions définies et que « son rôle s'est caractérisé par des votes contre les initiatives proposées plutôt que par des propositions d'initiatives »<sup>9</sup>.
- Il est certain que l'Amérique latine n'est pas une priorité pour l'Europe, mais la priorité qu'accordait l'Amérique latine à l'Europe est également en baisse. Dans la région, on a observé diverses stratégies d'insertion internationale qui ne passent pas seulement par l'axe européen. Par exemple, le Brésil a deux stratégies, les BRIC dans une perspective globale et une autre, plus régionale, l'Union des nations sud-américaines (UNASUR). Le Venezuela aussi a sa propre stratégie orientée, dans son cas, vers l'Iran et la Corée et, dans la région, vers l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBAL). Les pays de l'Arc Pacifique, pour leur part, cherchent à se mettre en relation avec l'Asie Pacifique et à élargir le lien avec les États-Unis autour des Traités de libre échange déjà conclus.
- Changer la forme de rapprochement qui repose uniquement sur l'inter-gouvernemental. Il est nécessaire de passer du dialogue politique basé sur le modèle du XX<sup>e</sup> siècle à celui du modèle du XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui implique de nouvelles approches, de nouvelles perspectives différentes sur le développement, d'intégrer de nouveaux acteurs et de nouveaux plans institutionnels. En ce sens, il convient de relever l'importance de la participation de la société civile qui est la clé de la légitimité de cette relation, pour aller au-delà des relations gouvernementales. La création de la Fondation EUROLAC peut permettre la mise en place de forums parallèles préalables aux Sommets ALC-UE.
- D'autres thèmes ayant un rapport avec la conduite et la gestion des divergences dans les relations bi-régionales ont également eu une incidence. Il est nécessaire d'apprendre à conduire les relations face à la présence simultanée de positions hautement idéologiques et de manifestations d'« anti-occidentalisme », qui viennent s'ajouter aux restrictions d'entreprises appartenant à des firmes européennes et aux divergences sur des thèmes globaux, comme ce fut le cas au Sommet mondial sur le changement climatique. En plus d'autres thèmes conflictuels comme les migrations et les rapatriements (en particulier depuis la dénommée Directive « Retour ») ou encore les Îles Falkland.

En bref, malgré le pessimisme dans lequel a démarré le VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC, la relance

<sup>8</sup> Rojas Aravena, F. (2007) La Integración Regional: Un Proyecto Político Estratégico. III Informe del Secretario General. FLACSO, Secrétariat général. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)

<sup>9</sup> Malamud, Carlos. (2010) Op Cit

de la relation stratégique bi-régionale a été l'un des principaux succès du Sommet. Ajoutons à cela la conclusion de l'Accord d'Association avec l'Amérique centrale et la création de la Fondation Eurolat et du Mécanisme d'Investissement pour l'Amérique latine (MIAL ou LAIF).

### **3. Niveaux de dialogue Union européenne-Amérique latine**

Dans le domaine du dialogue bi-régional, l'UE tient avec l'Amérique latine une série de réunions à différents niveaux : présidentiels et/ou de chefs d'État et de gouvernement ; ministériels et/ou de Secrétaires d'État ; hauts fonctionnaires. Chaque niveau a développé une institutionnalité de base. 6 Sommets présidentiels, 17 Réunions Ministérielles Institutionnalisées et 30 de hauts fonctionnaires ont été mis en place.

Chacun de ces niveaux est indiqué dans les tableaux suivants.

Rappelons qu'à partir du Sommet de Vienne de 2004, un nouveau processus de pré-sommet a été instauré, lequel consiste en une série d'événements à participation massive, organisés par la Commission et le Parlement européen, les pays membres et organisations de la société civile<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Maihold, Günter. (2007) "Las relaciones entre Europa y América Latina: En Búsqueda de Nuevas Agendas y Formatos". Chez : Malamud, Carlos, Isbell, Paul y Tejedor, Concha (éditeurs). (2007) Anuario Iberoamericano 2007. Real Instituto Elcano: Ediciones Pirámide. Espagne. 2007, pp79-101.

**Tableau 1**  
**Thématiques des Sommets UE-AL**

Sommet de Rio 1999 a)	Sommet de Madrid 2002	Sommet de Guadalajara 2004	Sommet de Vienne 2006	Sommet du Pérou 2008	Sommet de Madrid 2010
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopération à des forums internationaux</li> <li>- Droits de l'homme</li> <li>- Promotion du rôle des femmes</li> <li>- Coopération en matière d'environnement et catastrophes naturelles</li> <li>- Lutte contre les drogues et le trafic d'armes illégal</li> <li>- Promotion pour l'instauration d'un système économique et financier stable et dynamique à échelle mondiale</li> <li>- Promotion d'échanges commerciaux</li> <li>- Coopération en matière d'éducation</li> <li>- Coopération en matière de recherche et nouvelles technologies</li> <li>- Protection du patrimoine culturel</li> <li>- Établissement d'une initiative commune dans le domaine de la société de l'information</li> <li>- Soutien à la formation et la recherche en matière de processus d'intégration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratie et droits de l'homme</li> <li>- Paix, sécurité internationale et lutte contre le terrorisme</li> <li>- Lutte contre le trafic de drogues et délits connexes</li> <li>- Situation économique internationale et multilatéralisme</li> <li>- Financement pour un développement durable</li> <li>- La société de l'information et la fracture numérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multilatéralisme</li> <li>- Cohésion sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratie et droits de l'homme</li> <li>- Intensification de la démarche multilatérale pour le développement de la paix, de la stabilité et du respect des droits internationaux</li> <li>- Terrorisme</li> <li>- Drogues et crime organisé</li> <li>- Environnement</li> <li>- Énergie</li> <li>- Accords d'Association, intégration régionale, commerce, connexion</li> <li>- Croissance et emploi</li> <li>- Lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion</li> <li>- Coopération en matière de développement et de financement international pour le développement.</li> <li>- Immigration</li> <li>- Échange des savoirs et promotion des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté, inégalité et inclusion</li> <li>- Développement durable : environnement, changement climatique et énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Science, recherche, innovation et technologie.</li> <li>- Développement durable ; environnement ; changement climatique ; biodiversité ; énergie.</li> <li>- Intégration régionale interconnectivité pour développer l'intégration et la cohésion sociale.</li> <li>- Migrations.</li> <li>- Éducation et emploi pour développer l'intégration et la cohésion sociale.</li> <li>- Le problème mondial de la drogue</li> </ul>

a) Il s'agit des thématiques qui ont été définies après que le Groupe bi-régional des hauts fonctionnaires a fixé en 11 titres généraux les priorités rassemblées à Rio.

**Source :** Maihold, Günter. (2007) Op Cit ; <http://www.adin-noticias.com.ar/0110506.htm> ; Ministère des Relations Extérieures du Pérou. Oficina de Prensa y Difusión. Sur : [www.rree.gob.pe](http://www.rree.gob.pe): VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC: Plan d'action 2010-2012.

**Tableau 2**  
**Réunions ministérielles institutionnalisées**

Année	Réunion
1990	Conférence de Rome du 20 décembre.
1991	I Réunion ministérielle institutionnalisée. Luxembourg, 26 et 27 avril.
1992	II Réunion ministérielle institutionnalisée. Santiago du Chili, 28 et 29 mai.
1993	III Réunion ministérielle institutionnalisée. Copenhague, Danemark, 23 et 24 avril.
1994	IV Réunion institutionnalisée, Sao Paulo. Brésil, 22 et 23 avril.
1995	V Réunion ministérielle institutionnalisée. Paris, France, 17 mars.
1996	VI Réunion ministérielle institutionnalisée. Cochabamba, Bolivie, 15 et 16 avril.
1997	VII Réunion institutionnalisée. Noordwijk. Pays Bas, 7 et 8 avril.
1998	VIII Réunion ministérielle institutionnalisée. Panama, Panama, 11 et 12 février.
2000	IX Réunion ministérielle institutionnalisée. Vilamoura, Portugal, 24 février.
2001	X Réunion ministérielle institutionnalisée. Santiago, Chili, 28 mars.
2003	XI Réunion ministérielle institutionnalisée. Vouliagmeni, Grèce, 28 mars.
2005	XII Réunion ministérielle institutionnalisée. Luxembourg, 27 mai.
2007	XIII Réunion ministérielle institutionnalisée. Saint-Domingue, République Dominicaine. 17-20 avril.
2009	XVI Réunion ministérielle institutionnalisée. Prague, République Chèque. 13 mai

**Tableau 3**  
**Groupe bi-régional des hauts fonctionnaires**

1999	I. Tuusula, Finlande, 4-5 novembre
2000	II. Vilamoura, Portugal, 25 février
2001	III. Santiago, Chili, 29 mars
2001	IV. Bruxelles, Belgique, 9-10 octobre
2002	V. Barbade, 29 et 30 janvier
2002	VI. Bruxelles, Belgique, 11-12 mars
2002	VII. Bruxelles, Belgique, 24-25 avril
2002	VIII. Madrid, Espagne, 13-14 mai
2002	IX. Bruxelles, Belgique, 4 décembre
2003	X. Vouliagmeni, Grèce, 25 mars
2003	XI. Mexico, Mexique, 17 octobre
2004	XII. Bruxelles, Belgique, 12 février
2004	XIII. Bruxelles, Belgique, 23 avril
2004	XIV. Guadalajara, Mexique, 24-26 mai
2004	XV. Bruxelles, Belgique, 25 novembre
2005	XVI. Bruxelles, Belgique, 19 avril
2005	XVII. Lima, Pérou, 16 novembre
2006	XVIII. Vienne, Autriche, 9 février
2006	XIX. Bruxelles, Belgique, 5 avril
2006	XX. Vienne, Autriche, 9-10 mai
2006	XXI. Basseterre, Saint-Kitts-et-Nevis, 13-14 octobre
2007	XXII. Lima, Pérou, 1-2 mars
2007	XXIII. Lisbonne, Portugal, 9 et 10 octobre
2008	XXIV. Bruxelles, Belgique, 7 et 8 février
2008	XXV. Bruxelles, Belgique, 8 et 9 avril
2008	XXVI. Lima, Pérou, 13 et 14 mai
2008	XXVII. Bruxelles, Belgique, 4 novembre
2009	XXVIII. Buenos Aires, Argentine, 19 mars
2009	XXIX. Bruxelles, Belgique, 2 décembre
2010	XXXI. Bruxelles, Belgique, 14 avril
2010	XXXII. Madrid, Espagne, 15 et 16 mai

#### 4. Total des principaux espaces d'interaction entre l'Union européenne et l'Amérique latine

Dans les années quatre-vingt, la participation européenne à la recherche de solutions à la crise d'Amérique centrale a créé un point d'inflexion positif dans les relations de l'Europe avec l'Amérique latine et les Caraïbes. Une série d'accords en ont découlé, dans lesquels la coopération et le dialogue ont eu un poids important et qui, avec le temps, sont parvenus à dépasser le dialogue de San José et à s'affirmer comme des mécanismes propres aux relations internationales de cette époque.

L'idée de convertir le format de dialogue entre l'UE-ALC à un schéma de Sommets Présidentiels est venue des chefs de gouvernement de France, Jacques Chirac, et d'Espagne, José María Aznar, poussés par la stabilité démocratique et le développement économique de la région latino-américaine. Face à la proposition européenne, les pays d'Amérique latine ont réagi de façon positive et, en 1999, le Premier Sommet UE-AL est convoqué à Rio de Janeiro, Brésil.

Avant les Sommets présidentiels bi-régionaux, le dialogue entre les deux régions était plus de type sous-régional. C'est dans cette perspective que s'inscrit le dénommé Dialogue de San José, mentionné précédemment, entre l'Amérique centrale et l'UE, et les dialogues sous-régionaux UE-MERCOSUR, UE-Communauté andine des nations, et UE-CARIFORUM. Citons également les contacts bilatéraux UE-Chili et Mexique, et les réunions ministérielles tenues, depuis 1990, avec le Groupe de Rio. Mentionnons que l'UE maintient un dialogue semblable avec l'Association des Nations de l'Asie et du Sud-Est (ASEAN) et les États du Golfe.

Ces Sommets présidentiels, associés aux conversations régionales, sous-régionales et bilatérales, sont ce qui différencie la structure de dialogue UE-ALC d'autres dialogues que l'UE entretient avec les autres régions ou pays du monde.<sup>11</sup>

L'objectif de renforcer la relation entre les deux régions a été atteint, à partir des valeurs partagées et de l'héritage culturel liant les deux régions, lors du 1er Sommet UE-AL qui s'est tenu à Rio de Janeiro en juin 1999. Le travail s'est effectué dans les domaines de la politique, l'économie et la coopération. Au terme du Sommet, 69 points généraux de la relation ALC-UE ont été établis ainsi qu'un document dénommé « Priorités d'action », qui comptait 55 priorités<sup>12</sup>. Cependant, en novembre 1999, du fait de l'amplitude des thèmes et de l'absence d'un secrétariat commun aux deux parties et chargé de les développer, un groupe bi-régional de hauts fonctionnaires, fixant en 11 titres les priorités recueillies au Sommet de Río<sup>13</sup>, a été formé.

S'il est vrai qu'un point particulièrement important parmi les priorités établies est celui de la coopération et du dialogue politique, l'Amérique latine a montré un intérêt particulier pour avancer en matière de négociations commerciales. D'où l'importance de l'offre du bloc européen sur les Accords d'Association conduisant le Mexique, en 2000, à devenir le

<sup>11</sup> Grabendorff, Wolf. (2003) América Latina y la Unión Europea: ¿Una Asociación Estratégica? Sur : [www.observatorioandino.org](http://www.observatorioandino.org)

<sup>12</sup> 1<sup>er</sup> Sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes. (1999) Prioridades para la Acción. Río de Janeiro, Brésil. 28 et 29 juin, 1999. Sur : <http://www.oei.es/rio2.htm#aa>

<sup>13</sup> Maihold, Günter. (2007) "Las relaciones entre Europa y América Latina: En Búsqueda de Nuevas Agendas y Formatos". Chez : Malamud, Carlos, Isbell, Paul y Tejedor, Concha (éditeurs). (2007) Anuario Iberoamericano 2007. Real Instituto Elcano: Ediciones Pirámide. Espagne. 2007, pp79-101.

premier pays de la région à conclure ce type d'accord avec l'UE<sup>14</sup>.

Avec l'objectif d'avancer sur les thèmes accordés au I<sup>er</sup> Sommet, le 17 mai 2002, le I<sup>er</sup> Sommet UE-ALC, s'est tenu à Madrid, Espagne, avec pour devise « UE-ALC et Caraïbes : impulser l'association stratégique pour le XXI<sup>e</sup> siècle »<sup>15</sup>. Parce qu'en cette occasion, on a essayé de concrétiser un programme bi-régional, il a été choisi de réduire le nombre de thèmes à traiter. Au cours de ce Sommet, les négociations entre le Chili et l'Union européenne ont été conclues et un Accord d'Association a été signé, lequel est entré en vigueur en 2003.

Le 28 mai 2004, à Guadalajara, Mexique, s'est tenu le III<sup>e</sup> Sommet ALC-UE<sup>16</sup>, dont les thèmes ont été le multilatéralisme et la cohésion sociale. Signalons que, bien que le multilatéralisme ait évolué et se soit considérablement diversifié ces 15 dernières années, cette évolution n'a pas eu pour résultat le renforcement du multilatéralisme en termes généraux. Il existe un haut niveau de consensus dans les deux régions pour promouvoir le multilatéralisme et la concertation de positions lors des forums internationaux, grâce aux Sommets des chefs d'État et de gouvernement et lors des conférences ministérielles. Le problème repose sur le fait que la propre dynamique et le format des Sommets ne permettent pas toujours de traduire ces compromis multilatéraux par des faits concrets.

Le IV<sup>e</sup> Sommet UE-ALC, tenu à Vienne le 12 mai 2006, a souligné la période difficile par laquelle sont passés les processus d'intégration latino-américaine, dans un contexte de crises locales et de grande méfiance. Malgré cela, le Sommet a eu pour résultat l'annonce de l'ouverture des négociations pour un Accord d'Association Amérique centrale-UE<sup>17</sup>.

Le 16 mai 2008, s'est tenu à Lima, Pérou, le V<sup>e</sup> Sommet Union européenne-Amérique latine, dont la déclaration finale s'est appelée « Répondre ensemble aux priorités de nos peuples »<sup>18</sup>. Lors du Sommet, les mandataires et représentants des 33 pays latino-américains et les 27 Européens se sont mis d'accord pour aborder deux défis clés : la pauvreté et les inégalités et la nécessité de sociétés plus inclusives ; ainsi que le développement durable, l'environnement, le changement climatique et l'énergie. C'est la raison pour laquelle le dénommé « Programme de Lima » s'est concentré sur ces deux points. En outre, les mandataires ont exprimé l'importance de poursuivre les négociations sur les Accords d'Association, en soulignant leur haute priorité politique, de favoriser le bien-être des peuples en vue d'obtenir des sociétés plus inclusives et unies, d'approfondir l'intégration régionale et la coopération, entre autres.

Malgré la régularité de ces Sommets, le climat préalable à la réalisation de la VI<sup>e</sup> Réunion bi-régionale était davantage sceptique et les voix qui parlaient de l'essoufflement et de l'échec de la relation bi-régionale, telle qu'elle avait été présentée jusqu'alors, s'élevaient de plus en plus fort.

---

<sup>14</sup> [www.sice.oas.org](http://www.sice.oas.org)

<sup>15</sup> II<sup>e</sup> Sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes. (2002) Déclaration politique. Engagement de Madrid. 17 mai, 2002. Madrid, Espagne. Sur : <http://www.oei.es/ueal2002.htm>

<sup>16</sup> III<sup>e</sup> Sommet Union européenne- Amérique latine et Caraïbes. (2004) Déclaration de Guadalajara. 29 mai 2004. Guadalajara, Mexique. Sur : [http://www.dgri.sep.gob.mx:7026/4\\_eur\\_ini.htm](http://www.dgri.sep.gob.mx:7026/4_eur_ini.htm)

<sup>17</sup> IV<sup>e</sup> Sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes. (2006) Déclaration de Vienne. 12 mai, 2006. Vienne, Autriche. Sur : [http://www.comunidadandina.org/documentos/dec\\_int/EU-LACVienna\\_Mayo2006.pdf](http://www.comunidadandina.org/documentos/dec_int/EU-LACVienna_Mayo2006.pdf)

<sup>18</sup> V<sup>e</sup> Sommet Amérique latine-Union européenne. (2008) Déclaration de Lima. Respondiendo Juntos a las Prioridades de Nuestros Pueblos. Lima, 16 mai, 2008.

C'est donc dans ce contexte, qu'au VI<sup>e</sup> Sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes, tenu à Madrid le 18 mai 2010, les chefs d'État et représentants des gouvernements des deux blocs ont réaffirmé leur engagement à continuer de promouvoir et de renforcer l'association stratégique bi-régionale, en reprenant les relations stratégiques entre les deux régions<sup>19</sup>. Le Sommet a obtenu des résultats concrets positifs, parmi lesquels on peut noter la conclusion de l'Accord d'Association entre l'Union européenne et l'Amérique centrale ; premier accord à caractère d'association conclu par deux blocs régionaux – UE et Amérique centrale ; la conclusion des accords commerciaux avec la Colombie et le Pérou et la reprise des négociations avec le MERCOSUR.

Ce Sommet est parvenu à montrer une nouvelle facette<sup>20</sup>, et l'influence de la présidence espagnole de l'UE est certaine. Le Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères pour l'Amérique latine, Juan Pablo de Laiglesia, a exprimé que l'Amérique latine n'est pas une priorité pour la politique extérieure de l'Espagne, mais une « dimension naturelle » de l'action extérieure de ce pays<sup>21</sup>, d'où l'importance attribuée au VI<sup>e</sup> Sommet, dont les résultats ont été considérés tellement satisfaisants.

## 5. Relance des relations dans un nouveau contexte

Pour que la nouvelle relance des relations UE-ALC soit réellement effective, il est nécessaire de repenser et de réorienter les termes de l'association stratégique. Tant les gouvernements que de nombreux académiciens convergent quant à la nécessité de réadapter la relation bi-régionale en fonction du nouveau contexte mondial, bi-régional et régional, dans lequel d'importants changements se sont produits depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Produits de ces transformations, évidemment, les intérêts et circonstances des deux régions sont loin d'être les mêmes que ceux façonnés à l'occasion de la Déclaration de Rio de Janeiro de 1999.

Les changements survenus en dix ans ont influencé ou influencent encore aujourd'hui la construction effective d'une association stratégique bi-régionale.

- □ *Multipolarité* : Après la bipolarité de la Guerre froide, le monde a vécu une époque selon presque un seul axe de pouvoir mondial établi sur l'Atlantique et mené par les États-Unis. Cependant, ces dernières années, tout indique que cet axe de pouvoir est en train de s'étendre au Pacifique<sup>22</sup>, et les acteurs au pouvoir global, parmi lesquels la Chine, et les espaces ayant acquis de nouveaux acteurs, comme les dénommés BRIC, se multiplient. Il s'agit là d'un changement dans les relations de pouvoir où l'on cherche à former des espaces et des forums dans lesquels doivent intervenir ces transformations.

- □ *La sécurisation du programme* : Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York, suivis des actes terroristes de Madrid, Moscou et Londres, les programmes internationaux se sont tournés vers la lutte contre le terrorisme. Non seulement la politique unilatérale de guerre préventive nord-américaine a poussé le multilatéralisme global vers la crise, mais qui plus est, le thème a fini par monopoliser les discussions lors des forums globaux, éliminant ainsi les priorités qui avaient été données

<sup>19</sup> VI<sup>e</sup> Sommet Amérique latine-Union européenne. (2010) Déclaration de Madrid. 18 mai, 2010. Madrid, Espagne. Sur : [www.eu2010.es](http://www.eu2010.es)

<sup>20</sup> Sannino, Stefano. (2010) "Nuevo tratado y la acción exterior de la Unión Europea en Latinoamérica". Dans : Foreign Affairs Latinoamérica. Volume 10. Numéro 3.

<sup>21</sup> De Laiglesia, Juan Pablo. (2010) Op Cit. p19

<sup>22</sup> Grabendorff, Wolf. (2010) Op Cit.

avant ces catastrophes. Le thème de la lutte contre le terrorisme a repris depuis peu sa juste place dans le programme global, et n'occupe plus un rôle central monopolisateur caractéristique de la période unipolaire. En outre, l'accès à la présidence du mandataire Barack Obama a rouvert les portes du dialogue multilatéral avec les États-Unis. Ajoutons à cela l'importance qu'a pris l'Asie, et notamment la Chine, dans le système international et les relations de pouvoir.

▪ □ *La transnationalisation des menaces* : Ce qui est clair avec la globalisation de ces dernières années, c'est que les pays doivent à présent faire face à une série de problématiques qu'aucun état n'est capable de combattre seul. Ainsi, ces phénomènes sont une donnée fondamentale des programmes internationaux, au vu du besoin de coopération et de coordination conjointe pour obtenir des résultats de résolution plus positifs et effectifs.

Parmi les phénomènes transnationaux plus significatifs, il est possible de mentionner :

➤ Le crime organisé : Le crime organisé est de plus en plus transnational. La transnationalisation est une conséquence progressive de la globalisation. Dans ce cadre, le crime organisé acquiert une grande sophistication avec un accès plus facile à l'utilisation de technologies de pointe et de communications, que les états. L'élargissement du domaine opérationnel des réseaux criminels organisés résultant des processus de globalisation financière et commerciale constitue un creuset parfait à l'intensification des actions illicites. Les organisations criminelles opèrent internationalement avec les mêmes moyens et la même sophistication que les entreprises transnationales, elles peuvent se lier à celles-ci, et même lutter auprès d'elles dans des domaines spécifiques du marché, du fait de la dualité de nombreuses de ces entreprises<sup>23</sup>.

➤ - Le changement climatique : Ce problème est grave et transcende les changements brusques de température, la montée du niveau de la mer, la désertification, l'augmentation, en puissance et en nombre, des ouragans, l'augmentation des phénomènes extrêmes et par là-même l'augmentation des catastrophes naturelles. Il ne s'agit pas seulement d'un problème environnemental, ses conséquences sont sociales, économiques et politiques et se manifestent par un problème humanitaire et de santé publique aux multiples dimensions. En outre, il a été l'un des principaux facteurs des crises énergétique et alimentaire.

➤ La crise alimentaire : Comme avec les biocarburants et les problèmes occasionnés par le changement climatique, la crise alimentaire est le produit de luttes pour la terre, la diminution de l'investissement dans l'agriculture, la stagnation de la productivité agricole et une demande accrue en aliments pour la croissance démographique et la croissance économique et une consommation accrue des pays les plus peuplés de la planète<sup>24</sup>. Les autres facteurs sont l'ouverture commerciale et son emphase sur l'agriculture d'exportation en concurrence avec l'agriculture destinée au marché intérieur, ainsi que l'emphase sur l'exportation de produits non traditionnels et l'abandon des cultures de base dans l'alimentation

---

<sup>23</sup> Solís, Luis Guillermo y Rojas Aravena, Francisco. (éditeurs) (2008) Crimen Organizado en América Latina y el Caribe. FLACSO Secrétariat Général : Catalogne. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)

<sup>24</sup> Evans, Alex. (2009) The feeding of the nine billion. Global food security for the 21st century. Londres, Angleterre, Chatham House Report. pp. 7-8.

traditionnelle<sup>25</sup>. En Amérique centrale, au Guatemala principalement, la faim et la dénutrition se manifestent avec force, hypothéquant le futur des enfants et des jeunes. Les facteurs susmentionnés permettent de conclure que cette crise n'est pas inhérente à la disponibilité des aliments, mais au contraire à leur carence.<sup>26</sup>

➤ Crise énergétique : elle provient essentiellement de la hausse du prix des carburants et de la baisse de disponibilité de ces ressources. La hausse du prix de l'énergie a fortement conditionné la hausse des prix des aliments car elle augmente les coûts de production et de commercialisation des aliments (fertilisants et transports)<sup>27</sup>. Elle a également stimulé la recherche d'énergies alternatives. Cette intensification de la recherche et de la production de nouvelles sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement, ainsi que le « boom » des biocarburants, ne sont pas exempts de critiques, comme le mauvais usage des sols et l'utilisation d'aliments (le maïs en particulier) pour la production de ces nouveaux carburants.

➤ La crise financière internationale : Non seulement ses effets continuent encore à se ressentir et perturbent aujourd'hui fortement les pays européens, mais ils ont en plus démontré la nécessité de discuter à propos de la restructuration d'une nouvelle architecture internationale dans laquelle les pays qui avaient traditionnellement peu de pouvoir sur les organismes financiers internationaux, commencent à avoir plus de voix et de poids sur les décisions prises. Signalons cependant que la région latino-américaine a mieux supporté la crise que d'autres régions, avec une décroissance de seulement -1,9 % en 2009 et un espoir de croissance de 5,2 % en 2010<sup>28</sup>.

➤ Développement de pandémies : Il s'agit d'un autre déséquilibre global. Celui survenu avec la grippe AH1N1 en 2009 est clair. Actuellement, les possibilités de propagation d'un virus de ce genre sont beaucoup plus nombreuses qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. N'importe quelle épidémie peut s'étendre rapidement, au-delà de son lieu d'origine, du fait de l'interconnexion croissante entre les populations, du large développement scientifique et technologique et des moyens de transports, qui se sont opérés au cours du siècle dernier ; conséquence de la globalisation. Le transport aérien a accéléré la propagation du virus tout en rendant impossible sa non-propagation à de nouvelles latitudes. D'un autre côté, les progrès enregistrés ont aussi permis que les faits survenus au Mexique et les nouvelles découvertes sur la maladie soient rapidement diffusés dans le monde entier. Les actions de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le développement des télécommunications ont permis que le système international de santé soit mieux préparé pour faire face à cette menace.

▪ □ *Transfert de l'attention de l'Aide officielle au développement (AOD) : avec le Sommet du Millénaire et l'établissement des Objectifs de Développement du Millénaire, l'aide internationale pour le développement des pays de l'OCDE s'est éloignée de l'Amérique latine, les pays de la région étant considérés comme des pays à revenu moyen pas nécessairement prioritaires, notamment en ce qui concerne l'attribution de ressources*

<sup>25</sup> Díaz, Efraín. (2009) "Seguridad y crisis alimentaria". Dans : Revista Centroamericana de Economía. II Época, año 14, No. 72. Juillet/2008-Mars/2009, p. 53.

<sup>26</sup> García, Juan Carlos. (2008) "El impacto de la crisis de los alimentos en América Latina y el Caribe." Dans : ARI 152/2008-24/11/2008, Real Instituto Elcano, p. 1.

<sup>27</sup> CEPAL. (2008) Panorama social de América Latina 2008. Santiago, Chili. p. 55.

<sup>28</sup> CEPAL. (2010) Estudio económico de América Latina y el Caribe. Santiago, Chili. Juillet.

d'assistance pour le développement. Il faut ajouter à cela les réductions budgétaires des agences de développement des pays européens. Signalons néanmoins que l'Espagne continue d'octroyer des sommes très importantes d'AOD à la région. En 2008, l'Espagne est devenue le premier donateur d'AOD pour l'Amérique latine, avant même les E.U.<sup>29</sup>

▪ *Une plus grande hétérogénéité européenne* : L'élargissement des membres de l'Union européenne, de 15 à 27, a généré une plus grande hétérogénéité au sein du bloc, ce qui a eu un effet sur les relations de cette région avec l'Amérique latine et les Caraïbes, la relation avec le sous-continent américain n'étant pas une priorité pour la majorité des nouveaux venus<sup>30</sup>.

▪  *Relations bilatérales avec les États-Unis et présence accrue de la Chine* : après l'échec de la proposition de la Zone de libre échange en Amériques (ALCA), les États-Unis ont initié une nouvelle forme de rapprochement avec la région, basée sur la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux. À ce jour, les États-Unis ont maintenu des Traités de libre échange (TLC) avec le Mexique, l'Amérique centrale et la République dominicaine, le Pérou et le Chili. Il existe également des traités conclus avec la Colombie et le Panama, qui ont rencontré des difficultés à être acceptés par le Congrès nord-américain. S'il est vrai que l'Amérique latine n'est plus une priorité dans le programme politique des États-Unis, notamment après les attentats du 11 septembre 2001, elle a néanmoins maintenu une forte présence commerciale, au titre de partenaire commercial principal de la région nord (Mexique et Amérique centrale) en plus des Caraïbes, ainsi que de la région dans son ensemble.

Au niveau économique, la concurrence européenne en Amérique latine ne s'exprime pas seulement vis-à-vis des États-Unis, car la Chine est devenue, ces dernières années, un acteur économique important. On calcule qu'entre 2014 et 2015, la Chine aura dépassé l'Union européenne en tant que partenaire commercial de la région, et viendra se situer en deuxième position.<sup>31</sup> Signalons qu'au Chili, les exportations vers la Chine dépassent celles qui partent vers l'Union européenne.

▪  *Croissance des leaderships régionaux* : à l'apparition de nouveaux acteurs influents sur la région latino-américaine vient s'ajouter l'augmentation de leaderships régionaux avec la présence du Brésil, le regain d'intérêt du Mexique et du Venezuela.<sup>32</sup>

Le contexte multipolaire mondial présente d'importants défis communs, rendant nécessaires des alliances et accords entre blocs afin de peser davantage sur les décisions et actions. Il en ressort la nécessité de revoir la conception de l'association bi-régionale. L'Amérique latine n'a plus besoin de l'aide européenne telle qu'elle a été apportée dans les années quatre-vingt, avec ingérence dans les affaires internes ; l'intérêt de la stratégie repose aujourd'hui sur l'augmentation de sa capacité de gouvernance dans ses propres régions et d'intervention dans les affaires globales<sup>33</sup>.

---

<sup>29</sup> Malamud, Carlos. (2010) Op Cit.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> CEPAL. (2010) La República Popular de China y América latina y el Caribe: hacia una relación estratégica. Avril.

<sup>32</sup> Alonso, Jose Antonio. (2010) "Hacia una nueva estrategia UE-América Latina: Notas para el debate". Sur : Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UE-ALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina.

<sup>33</sup> Sanahuja, Jose Antonio. (2010) Sur : Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UEALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina.

## 6. Bi-régionalisme vs bilatéralisme : le modèle impulsé a-t-il été un échec ?

L'une des principales critiques, formulée à l'encontre de la stratégie européenne de rapprochement avec la région est d'avoir privilégié la voie bi-régionale. Pour certains, l'incapacité de conclure des accords d'association avec la région, à l'exception de l'Amérique centrale, indique que la stratégie bi-régionale n'est pas utile ou viable. Cependant, pour d'autres, la voie bi-régionale est l'une des options possibles, qui ne s'épuise ou ne prend fin pour autant que lorsque la voie bilatérale est utilisée. Souvent, le choix de l'une par rapport à l'autre dépend des préférences des pays ou des échecs ou limitations des propres processus d'intégration latino-américains pour coordonner des positions. Par exemple, l'impossibilité de conclure un accord avec la Communauté andine des nations (CAN), envisagée comme un bloc, n'est pas due à l'échec de la stratégie bi-régionale en tant que processus mais aux fragmentations internes de cette même CAN<sup>34</sup>. Nombre de ces critiques de la stratégie inter-régionaliste, selon Sanahuja, se basent sur des suppositions qui ne sont pas nécessairement vraies<sup>35</sup>. Par exemple, certains considèrent que le régionalisme et l'intégration latino-américaine sont dans une crise terminale, proposition qui est erronée étant donné que ce qui est vraiment en crise en Amérique latine et dans les Caraïbes, c'est la stratégie d'intégration du régionalisme ouvert. On a pu croire à tort que les stratégies bilatérales étaient exclusives par rapport aux stratégies bi-régionales ou multilatérales et vice-versa. La vérité est que les deux sont possibles et que leur adoption dépend des circonstances de chaque cas. Pour leur part, certains des arguments en faveur de la stratégie bi-régionale se focalisent sur le fait que, en raison de la fragmentation que l'on observe dans la région actuellement, cette option semble être la plus indiquée puisqu'elle permet d'appuyer les structures régionales latino-américaines, en évitant de tomber dans le jeu des divisions idéologiques simplistes.

Les deux voies n'étant pas exclusives, il a été choisi que, dans la pratique, lorsque la stratégie bi-régionale n'est pas intéressante ou viable, on impulse la stratégie bilatérale.

Il est important de souligner que, si au niveau des relations commerciales il a parfois été choisi le bilatéralisme, il est essentiel qu'au niveau politique la voie bi-régionale, multilatérale, soit maintenue et développée. Les accords globaux permettent de concevoir et d'agir sur l'architecture du système international, les consensus bilatéraux, quant à eux, ne parviennent pas à avoir une telle incidence.

### Relations commerciales

Les relations commerciales entre l'Union européenne et l'Amérique latine sont très importantes. Le bloc européen est l'un des trois principaux partenaires commerciaux pour toutes les sous-régions latino-américaines. En outre, l'UE est le deuxième partenaire commercial de l'Amérique latine. Dans les années quatre-vingt-dix, l'Amérique latine a été le principal récepteur de l'Investissement étranger direct (IED) d'Europe et, en 2004-2006, elle occupait la deuxième position, derrière l'Asie. L'Espagne est le deuxième investisseur dans la région, après les États-Unis<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Alonso, Jose Antonio. (2010). Op Cit.

<sup>35</sup> Sanahuja, Jose Antonio. (2010) América Latina y la UE: Estrategias y Opciones Tras la Cumbre de Madrid. Communication présentée au IIe Congrès latino-américain de sciences sociales. FLACSO. Mexique. Mai.

<sup>36</sup> Malamud, Carlos. (2010). Op cit; pour de plus amples informations sur l'IED en Amérique latine, aller à CEPAL. (2010) La inversión extranjera directa de América Latina y el Caribe. Santiago, Chili. Mai. Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)

L'Union européenne est le premier partenaire commercial pour le MERCOSUR. Elle occupe la deuxième position pour la CAN et le CARICOM, et la troisième position pour le Mexique, le Chili et le MCCA. La Chine est le premier partenaire commercial de

**Tableau 4**  
**Amérique latine : principaux partenaires par sous-région**

MERCOSUR a) 2008	CAN 2009	MCCA 2008	CARICOM b) 2008	MEXIQUE 2009	CHILI 2009
Union européenne (21,9 %)	TLCAN (33,0 %)	États-Unis (31,6 %)	États-Unis (50,8 %)	TLCAN (84,2 %)	Chine (21,3 %)
Asie (21,7 %)	Union européenne (14,0 %)	MCCA (29,4 %)	Union européenne (15,8 %)	Amérique latine (5,9 %)	Amérique latine (16,2 %)
États-Unis (15,0 %)	CAN, Chine et Venezuela (7,0 % c/u)	Union européenne (13,2 %)	CARICOM (10,0 %)	Union européenne (5,1 %)	Union européenne (14,6 %)

a) Hors Venezuela

b) Ne comprend que le commerce de biens. Le chiffre des E.U. correspond à des données de 2007.

**N.B.** : Les valeurs présentées dans chaque cas se réfèrent au pourcentage d'exportations vers le pays ou la région.

**Source** : Elaboration propre, à partir de données de BID/INTAL. Rapport MERCOSUR. N°14. Décembre 2009. Sur : [www.iadb.org](http://www.iadb.org) ; SIECA. État des lieux sur l'Intégration économique en d'Amérique centrale. 2009. Sur : [www.sieca.int](http://www.sieca.int); Secrétariat de la Communauté andine. Recueil de séries statistiques de la CAN. Première décennie de 2000. 2010 Sur : [www.comunidadandina.org](http://www.comunidadandina.org) DIRECON. Rapport sur le commerce extérieur du Chili Premier Trimestre 2010. Sur : [www.prochile.cl](http://www.prochile.cl) Institut national de la statistique, de géographie et d'informatique. Exportation annuelle par zone géographique et pays. Sur : [www.inegi.gob.mx](http://www.inegi.gob.mx); Caribbean Community Secretariat Statistics. Sur : [www.caricomstats.org](http://www.caricomstats.org)

### *Relations UE- CARIFORUM*

Les relations entre l'Union européenne et les Caraïbes se sont développées principalement au travers du CARIFORUM, établi en 2002 et faisant partie intégrante du Forum des États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le Forum des États ACP des Caraïbes (CARIFORUM) est la seule région de l'ACP à avoir conclu un Accord d'Association Economique (AAE) avec l'Europe en 2008<sup>37</sup>. Cet accord régle les relations commerciales, d'investissement et d'aide pour le commerce, il ne tient pas compte des aspects tels que le dialogue politique. Au IV<sup>e</sup> Sommet UECARIFORUM, préalable au VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC, les présidents et chefs d'État se sont accordés pour travailler ensemble sur l'adoption de la Stratégie conjointe Caraïbes-UE en tant que base des futures relations entre les deux régions<sup>38</sup>.

### *Relations UE- Amérique centrale*

Au VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC, les pays d'Amérique centrale ont conclu l'Accord d'Association dont l'entrée en vigueur est attendue en 2012. Cet accord constitue le premier accord conclu, à l'échelle régionale, par une zone d'Amérique latine avec l'Union européenne. En termes commerciaux, cet accord suppose que 99,2 % de la production industrielle d'Amérique centrale partent immédiatement et sans frais de douane vers l'UE. En outre, l'accord montre des avantages par rapport aux concessions que le bloc européen doit à la

<sup>37</sup> "Estrategia conjunta CARIFORO-UNION EUROPEA" (2010) Dans : El Nuevo Diario. République dominicaine. 16 mars 2010. Sur : [www.elnuevodiario.com.do](http://www.elnuevodiario.com.do)

<sup>38</sup> IV<sup>e</sup> Sommet UE-CARIFORUM. (2010) Communiqué conjoint. Madrid, 17 mai 2010. Sur : [www.eu2010.es](http://www.eu2010.es)

sous-région au travers du Système généralisé de préférences (SGP Plus)<sup>39</sup>.

L'Accord d'Association inclut également le dialogue politique et la coopération. Par rapport au premier, il existe l'engagement qui consiste à concrétiser les principes de paix, de bien-être et de démocratie établis dans le Protocole de Tegucigalpa. En termes de coopération, l'un des thèmes ayant le plus attiré l'attention a été l'engagement européen consistant à créer un fonds économique et social avec des lignes de crédit à long terme. On calcule que ce fonds concernera entre 5 et 10 milliards de dollars américains<sup>40</sup>.

### *Relations UE- CAN*

Les négociations entre l'Union européenne et les pays andins, depuis 2009, ont débuté sous un format bilatéral, en raison de l'incapacité du bloc sud-américain à déboucher sur des accords et à établir une position du bloc sud-américain. Au VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC, la Colombie et le Pérou ont conclu un accord de libre échange bilatéral.

Sur ce point, il est important de faire référence aux relations entre les pays de l'ALBA et de l'Union européenne. Ces pays se sont auto-exclus des négociations avec l'UE, accusant le bloc d'être capitaliste, impérialiste, et dont les politiques portent atteinte à l'environnement. Cependant, sa position n'est pas homogène et ne représente pas clairement la position d'un seul bloc<sup>41</sup>. Le Nicaragua, par exemple, a conclu l'Accord d'Association avec l'Amérique centrale, et l'Équateur n'a pas été clair sur sa volonté ou non de négocier avec le bloc. Le président de Bolivie, Evo Morales, a tenu une position beaucoup plus conflictuelle, notamment au VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC. Le Venezuela n'a pas assisté au Sommet et a parfois émis des critiques semblables à celles de la Bolivie. Cuba n'a pas non plus assisté au Sommet et ses relations avec l'Europe tendent à privilégier l'Espagne et sont ambiguës en général ; d'ailleurs, au sein du bloc européen, il n'existe pas de consensus sur le traitement du thème de Cuba, en particulier sur les aspects politiques et relatifs aux droits de l'homme.

### *Relations MERCOSUR-UE*

Les relations entre le MERCOSUR et l'Union européenne sont bloquées depuis 2004. Dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, les intentions de finaliser les négociations de façon multilatérale ont interrompu les tentatives de négociation bi-régionale. Cependant, au VI<sup>e</sup> Sommet, les deux blocs ont annoncé la reprise des négociations commerciales<sup>42</sup>.

### **Le poids de la coopération et ses défis**

Pour la période 2007-2013, la Commission européenne a défini trois domaines d'activités de coopération pour la région latino-américaine : 1) la cohésion sociale, 2) l'intégration régionale et la coopération économique, et 3) les ressources humaines et la compréhension mutuelle.

<sup>39</sup> Guerra, Hernán. (2010) "A partir de aquí todo por crecer". Dans : Revista Estrategia y Negocios. Juin. pp64-66

<sup>40</sup> Raffo, Daniela. (2010) "Mucho más que Libre Comercio". Dans : Revista Estrategia y Negocios. Juin. Pp68-70

<sup>41</sup> Malamud, Carlos. (2010) "La Cumbre ALCUE de Madrid y el estado de la relación birregional Europa-América Latina. Dans : ARI. N°98. Real Instituto Elcano. 16 juin.

<sup>42</sup> Sanahuja, Jose Antonio. (2010) Op Cit.

Dans ce contexte, en plus de l'élargissement de la période de programmes préalablement établis, on distingue la création d'initiatives comme le COPOLAD, qui est un programme de coopération entre l'Amérique latine et l'Union européenne dans le domaine des politiques de lutte contre les drogues ; l'EURO-SOLAR, qui a pour objectif de réduire la pauvreté, en offrant un accès à des ressources renouvelables en énergie électrique à des communautés rurales isolées et privées d'électricité ; et l'EUroCLIMA, qui encourage la coopération bi-régionale en matière de changement climatique. Un autre programme de première importance est la Facilité d'investissement pour l'Amérique latine (LAIF), lancée au cours du VI<sup>e</sup> Sommet UE-ALC, et dont l'objectif est d'encourager les investissements nécessaires de la part des gouvernements bénéficiaires et des institutions publiques en Amérique latine<sup>43</sup>.

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'attention que porte le bloc européen sur la région a néanmoins diminué. L'Aide officielle au développement (AOD) reçue en 2008 par les pays de l'OCDE a été de 9,262 milliards de dollars américains, contre 44,159 destinés à l'Asie et 44,005 envoyés à l'Afrique. Dans le tableau 5, on peut observer combien l'AOD a diminué dans la région.

---

<sup>43</sup> Pour de plus amples informations, aller à <http://ec.europa.eu/europeaid/where/latin-america/regional-cooperation>

**Tableau 5**  
**AOD vers Amérique selon donateur CAD**

(en millions de dollars US, prix de 2007 et taux de change, moyenne annuelle des décaissements bilatéraux)

	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2008	2000-2008 % des pays du CAD	2000-2008 Les Amériques en % de l'aide totale de chaque pays
Australie	1	3	1	2	0	0
Autriche	9	20	34	38	1	4
Belgique	38	49	90	91	2	10
Canada	142	255	251	330	6	17
Danemark	13	16	82	112	2	9
Finlande	8	19	28	34	1	9
France	132	338	332	282	5	5
Allemagne	479	704	697	580	10	10
Grèce	-	-	0	2	0	1
Irlande	0	0	3	17	0	4
Italie	1	261	318	66	1	5
Japon	137	448	704	439	8	8
Luxembourg	-	-	14	31	1	16
Pays-Bas	467	566	565	292	5	11
Nouvelle-Zélande	2	1	2	5	0	2
Norvège	9	51	130	133	2	8
Portugal	-	-	1	3	0	1
Espagne	-	55	584	975	17	48
Suède	30	93	174	208	4	12
Suisse	28	79	105	109	2	14
Royaume-Uni	371	204	263	121	2	2
États-Unis	1126	1754	1565	1740	31	12
Total pays du CAD	2991	4916	5973	5611	100	10
Institutions de l'UE	101	270	717	842	-	10

Source : OECD. Development Aid at a Glance. Statistics by Region. 3. America. 2010 edition. Sur : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

Bien qu'il s'agisse parfois d'importantes réductions et parfois d'une décélération de la croissance de l'aide, les pays européens et les institutions européennes représentent encore une part importante de l'AOD que reçoit la région.

## Top 10 donateurs d'AOD vers l'Amérique latine

(en millions de dollars US, décaissements nets)

	Pays	Millions de dollars US	Pourcentage
1.	Espagne	1976	21
2.	États-Unis	1871	20
3.	Institutions de l'UE	1108	12
4.	Allemagne	818	9
5.	Canada	482	5
6.	BID	310	3
7.	Japon	269	3
8.	Pays-Bas	230	2
9.	France	213	2
10.	Suède	200	2
	Autres donateurs	1783	19
		9262	100

Source : OCDE. Development Aid at à Glance. Statistics by Region. 3. America. 2010 edition. Sur : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### Les 7 défis de la coopération<sup>44</sup>

Concernant la coopération, les pays latino-américains reçoivent des apports des fonds communautaires de l'Union européenne, par des programmes accordés avec la Commission européenne et approuvés par les états membres de l'Union européenne. À cet effet, des stratégies régionales et nationales sont établies. Ces dernières correspondent au budget européen communautaire 2007-2013. Ils reçoivent ainsi des fonds en provenance directe de plusieurs des états membres de l'Union européenne.

La coopération européenne pour l'Amérique latine se partage entre la coopération, qui est attribuée à l'échelle régionale et soutient le développement des processus d'intégration intra-régionaux et des programmes dans lesquels participent deux pays ou plus – ce qui se traduit souvent par des actions nationales, et la coopération directement attribuée aux pays, ce qui représente la somme la plus importante.

Dans tous les cas, le raison politique est que les Accords d'Association permettront une gestion de la coopération européenne plus formelle et régulière. Cela suppose plusieurs défis pour les états latino-américains.

Un premier défi est l'établissement de mécanismes permettant à ces états d'avoir une plus grande ingérence dans la définition, l'exécution et l'évaluation de la coopération, ce qui reflète davantage la prédominance des visions et intérêts de l'Europe sur ceux de l'Amérique latine.

Un deuxième défi, très proche du précédent, est l'importance d'accorder une simplification des procédures et une réduction des durées d'attribution de la coopération venant de la Commission européenne.

Un troisième défi est l'établissement de mécanismes de coordination afin de rendre plus effective et efficace la coopération, en particulier celle qui n'est pas remboursable. C'est-à-dire, comment inclure toutes les dimensions de la coopération européenne, y compris

<sup>44</sup> Rojas Aravena, Francisco. (2008) "La Integración entre América Latina y la Unión Europea en el siglo XXI". Chez : Osterlof Obregón, Doris (Editora). (2008) América Latina y la Unión Europea: una integración esperanzadora pero esquivada. FLACSO Secrétariat général / OBREAL. Editorial Juricentro. FLACSO Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org).

celle des états membres, sans que cela en affecte la validité et l'efficacité.

Un quatrième défi pour les pays négociant en bloc est de déterminer si le pilier de la coopération de l'Accord ne concerne que la coopération régionale ou s'il inclut la coopération binationale. Cela suppose de répondre à deux questions : Comment les objectifs de la coopération régionale s'alignent-ils sur les objectifs nationaux ? Les programmes horizontaux sont-ils inclus, sont-ils améliorés même, pour une application plus profonde dans les pays avec Accords d'Association ?

Un cinquième défi, directement lié au précédent, concerne le programme des thèmes susceptibles d'être concernés par la coopération. Ce programme inclut-il une reconnaissance des déséquilibres entre les pays latino-américains et l'Union européenne et ceux existant entre les pays latino-américains eux-mêmes, en particulier ceux négociant en bloc avec l'Union européenne ? Est-elle suffisamment large pour pouvoir assumer, avec le temps, les changements survenant dans le développement des pays latino-américains ? Établit-elle des conditions, et de quel type ?

Un sixième défi concerne la coopération avec des organismes de la société civile. Comment le programme de la société civile s'intègre-t-il à ce pilier ? Et encore, comment obtient-on une participation effective de la société civile latino-américaine dans les négociations mêmes, notamment face à la résistance évidente des gouvernements qui insistent à ne pas la considérer comme un acteur important et légitime de la vie de ses pays respectifs ?

Le dernier défi est en rapport avec le type de mécanisme de responsabilisation que comprend l'éventuel Accord d'Association. Des exigences sont-elles établies, comme par exemple le fait que les flux d'aide se répercutent sur les budgets nationaux et les budgets régionaux ? Sur les budgets annuels ou pluriannuels ? Comment les résultats et les impacts sont-ils mesurés, en termes non seulement fiscaux et comptables, mais aussi de transparence, de responsabilisation et de reddition de comptes ?

Au vu de ce qui précède, il est évident que le renforcement de la relation entre l'Union européenne et les Latino-américains, par le biais du pilier de la coopération, requiert une vision stratégique prenant en compte tant le niveau de développement des pays latino-américains que le degré d'engagement à long terme que les Européens sont disposés à offrir à l'Amérique latine, ainsi que le propre engagement des pays latino-américains. Il est impératif que les schémas « assistancialistes » du passé fassent place à des entendements plus matures, où l'apport européen a pour contrepartie non seulement une plus forte présence latino-américaine dans les processus de prise de décisions, mais aussi un engagement beaucoup plus soutenu dans le développement humain, l'équité et la démocratie dans la région.

Il est important de souligner que ce pilier, plus encore que celui du dialogue politique, génère de nombreuses attentes. Notamment pour certains gouvernements cherchant à s'éloigner de la simple proposition d'un Traité de libre échange, tel que ceux conclus avec les États-Unis. Ces gouvernements voient dans la négociation avec les Européens une alternative à la position des États-Unis, dont les traités commerciaux ne se sont pas caractérisés par d'importantes offres de coopération. Tout cela doit être observé avec attention par l'Union européenne, l'Amérique latine continuant de chercher les opportunités pouvant lui offrir de meilleurs et de plus importants équilibres continentaux.

## Réflexions finales

Les rapides changements internationaux et dans les deux régions jouent sur la façon de visualiser et d'opérer le rapprochement entre UE-ALC. Ces changements ont permis, d'un côté, que les intérêts traditionnels soient mieux pris en compte et, de l'autre, la nécessité de faire face conjointement aux nouveaux intérêts liés à la structuration du nouveau système international global et aux défis et menaces qui lui sont spécifiques.

Les relations de la dernière décennie ont montré les progrès et difficultés inhérents au rapprochement bi-régional. Ceux-ci correspondent à une étape de grands changements, ce qui ne signifie par pour autant que le lien soit devenu primordial entre l'Union européenne et l'Amérique latine. Au cours de cette période, les Accords d'Association ont été conclus avec le Mexique en 2000 et le Chili en 2002 ; et des associations stratégiques avec le Brésil et le Mexique ont été établies, respectivement en 2007 et 2008. Le Sommet de Madrid a obtenu des résultats significatifs avec la conclusion du premier Accord d'Association bi-régional (UE-SICA) et deux accords bilatéraux avec le Pérou et la Colombie.

L'expérience de ces années montre la nécessité de repenser la structure institutionnelle des relations, le mécanisme des Sommets avec 60 chefs d'État et de gouvernement devenant extrêmement complexe. En outre, il est nécessaire de mettre en place un suivi des accords et, plus important encore, de trouver de nouvelles idées sur le rapprochement stratégique entre les deux régions. L'un des objectifs pour la Fondation euro-latino-américaine est d'obtenir la même image que celle dont bénéficie le Secrétariat Général pour l'Amérique latine (SEGIB).

La volonté politique qui s'est manifestée au Sommet de Madrid doit se projeter dans le temps pour avancer dans le développement d'un programme concret entre les deux régions. Ce programme peut être organisé de façon effective autour de cinq thèmes<sup>45</sup>.

*La coopération politique.* La consolidation du dialogue politique entre l'UE et l'ALC répond à une nécessité de chacune des régions de pouvoir coordonner les politiques par rapport à la gouvernance globale et la conception de la nouvelle architecture internationale. La formation d'un G-2 est contraire aux intérêts des deux régions. Le G-20 doit établir une conception globale qui devra être rendue légitime par les Nations Unies, avec l'entière participation de tous les états.

Le consensus de valeurs entre les deux régions, en rapport avec la démocratie, la liberté, les droits de l'homme et la paix, forment un noyau concret permettant un dialogue ouvert et transparent à partir duquel se développent des opportunités d'association et de coopération, allant de la sécurité internationale à la réduction des catastrophes naturelles. Les deux régions convergent également vers un large éventail de thèmes du programme international sur des questions telles que la non-prolifération des armes de destruction massive, la prévention et la lutte contre le terrorisme, le développement d'une justice internationale pour des crimes de lèse-humanité, pour n'en citer que trois. La complémentarité dans les échanges commerciaux s'étend, elle aussi, de plus en plus. Sur

---

<sup>45</sup> Altmann Borbón, Josette. (2006) "Integración América Latina: crisis de los modelos regionales y ausencia de certidumbres". Chez : Solís Rivera, Luis Guillermo y Rojas Aravena, Francisco (coordinateurs). (2006) La Integración Latinoamericana. Visiones regionales y subregionales. Editorial Juricentro / OBREAL / FLACSO Secrétariat général. San José, Costa Rica. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)

le pilier de la coopération, l'Europe, et en particulier l'Espagne, continuent d'occuper la position la plus importante dans les relations avec l'Amérique latine. Les possibilités de coopération sud-sud se sont amplifiées et offrent de nouvelles perspectives qui consolident le dialogue politique et la construction d'intérêts communs.

*Société Civile* (démocratie participative). Pour que la démocratie s'installe, il est nécessaire de vivre ses valeurs qui, profondément partagées, génèrent un consensus actif et favorisent la participation. À cet effet, le pluralisme, le dialogue, la tolérance et le respect de la diversité sont des valeurs essentielles. De même, il est important d'éduquer et de former à un esprit critique, afin de renforcer la conscience de liberté et d'autonomie individuelles face à la multitude d'offres et d'incitations qui assaillent le citoyen. La participation démocratique de la société civile est à la fois la base nécessaire à l'existence d'un état démocratique et le moteur de la démocratisation de l'ensemble de la société. Cela conduit à l'approfondissement de la décentralisation non seulement administrative, mais aussi politique, à tous les niveaux, afin d'obtenir des structures plus agiles, avec des niveaux de décisions politiques plus proches des citoyens.

*Commerce* (TLC-E.U./Association UE). Le défi auquel fait face la région est de tenter de renforcer les processus d'intégration par l'amélioration de l'intégration internationale, tout en reconnaissant et en acceptant les différences et les diverses visions portées sur la gradualité de ces processus en vue de conserver l'objectif même de l'intégration. En dépit des difficultés et critiques émises, la voie reste le « régionalisme ouvert » ou « nouveau régionalisme », en plus de renforcer la complémentarité entre les processus d'intégration à l'économie mondiale et les schémas d'intégrations régionale et sous-régionale.

Éviter que l'éventail d'accords bilatéraux, tels que les TLC avec le Nord, l'Asie Pacifique, ou encore les Accords d'Association de l'UE avec le Chili et le Mexique, finisse par supplanter les dynamiques économiques intra-régionales des différents sous-schémas d'intégration (CAN, MERCOSUR, SICA, CARICOM). Tant les TLC (N-S ou A-P) que les Accords d'Association, doivent être des schémas (ou traités) développant un commerce juste. Et si l'UE prétend offrir un « modèle différent aux TLC avec le nord », il est important de privilégier la dimension politique et de coopération, qui autorise une marge de manœuvre, afin que la trajectoire de l'économie en Amérique latine penche davantage vers le développement et la cohésion sociale. Cela suppose d'abandonner ce qui a été, jusqu'à aujourd'hui, la seule voie économique dans la région en vue d'établir des zones de libre échange.

Afin de profiter des opportunités qu'offrent les deux, il est nécessaire que lesdits processus soient accompagnés de programmes complémentaires de compétitivité, d'innovation et de soutien aux PME.

*Énergie* (IIRSA). L'énergie est devenue le nouveau fer de lance des actuels processus d'intégration dans différentes régions de l'hémisphère. De l'énergie dépend la réactivation de l'intégration régionale et la configuration d'une interdépendance renforcée et saine.

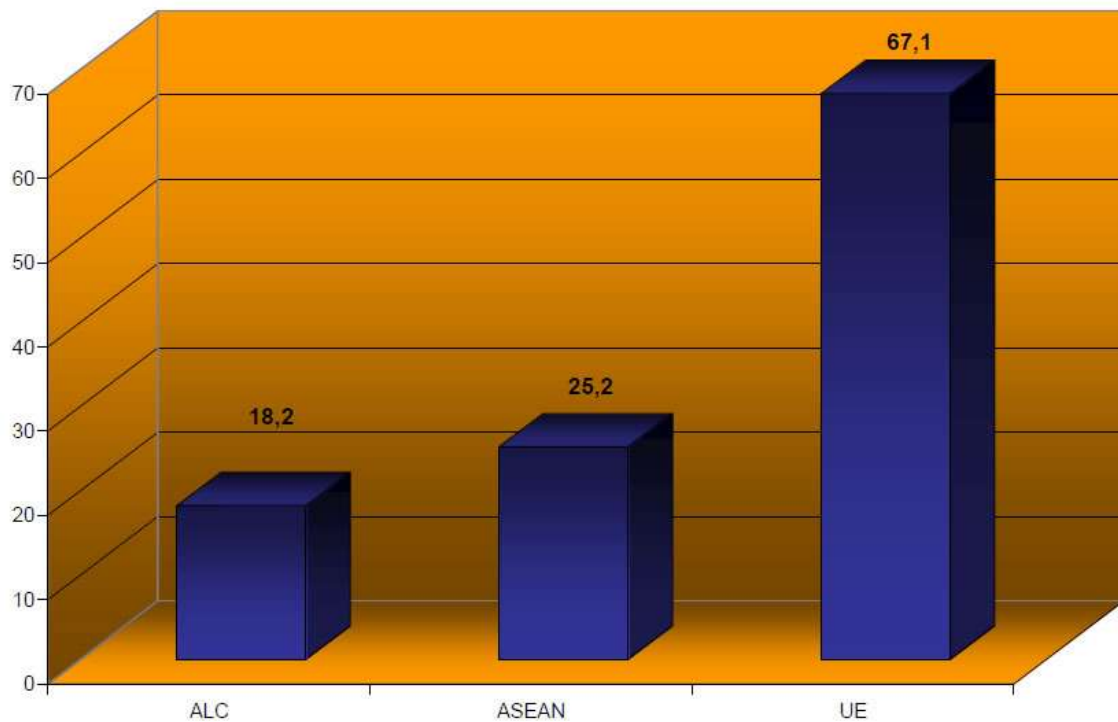
Malgré les changements ou variations qui sont apportés aux schémas d'intégration énergétique, cette dernière restera le moteur des schémas d'intégration. La nécessité des pays d'importer des carburants à prix acceptables, en plus d'en garantir l'approvisionnement, sont des éléments de poids pour que les pays latino-américains continuent d'ajuster et d'améliorer leur processus de coopération et d'intégration

énergétique. Il existe une interdépendance entre les pays des sous-régions par rapport à l'offre et la demande en hydrocarbures, cette situation tend à conduire à des accords d'intérêt mutuel, après le développement endogène de leurs économies.

*Sécurité.* La transnationalisation du crime organisé a amplifié les problèmes qui en découlent. Celui-ci ne s'arrête pas aux frontières et ses actions sont en lien direct avec les différentes formes de menaces de réseaux à caractère global. Pour affronter cette nouvelle forme de criminalité, il est important d'avoir une vision transnationale coordonnant des politiques globales et nationales. Il s'agit là de l'un des principaux défis pour l'ensemble des états du système international. À cet effet, la coopération est le principal instrument permettant d'atteindre les objectifs. Aucun état n'est capable d'affronter seul ce défi transnational. La co-responsabilité et la collaboration mutuelle sont indispensables. Sur ce point très sensible, le dialogue politique et les perspectives d'association plus amples favorisent le développement d'actions conjointes.

## ANNEXE STATISTIQUE

### Coefficient de commerce intra-régional 2005 -2007



Source : Vergara, Carlos. Présentation au Séminaire international Nouvelles options dans un monde interdépendant. IDRC- FLACSO. Buenos Aires. 13-14 septembre, 2010

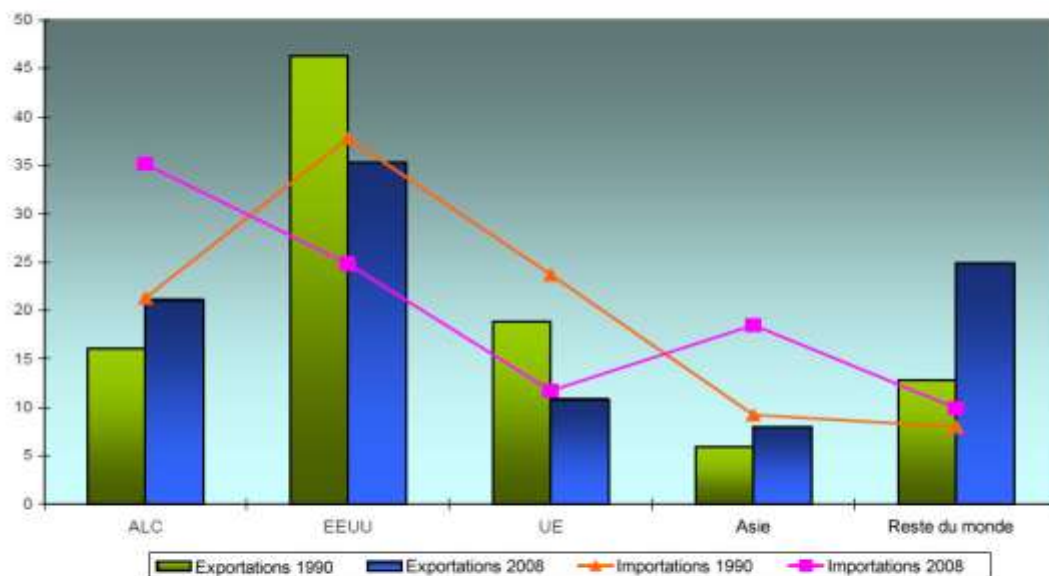
**Amérique latine : exportations et importations  
de biens vers certains marchés. 2009**

Pays	Associé 1		Associé 2		Associé 3	
	Pays	Pourcentage	Pays	Pourcentage	Pays	Pourcentage
Argentine	ALC	42,3	UE	17,4	Asie	13,5
Bolivie	ALC	59,9	Asie	18,4	UE	9,0
Brésil	Aise	23,0	ALC	22,5	UE	21,4
Chili	Chine	23,2	UE	16,9	ALC	16,3
Colombie	EE. UU.	39,9	ALC	30,7	UE	13,9
Costa Rica	EE. UU.	27,6	ALC	18,6	UE	14,2
Équateur	ALC	42,2	EE. UU	33,4	UE	14,6
Salvador	EE. UU	46,6	ALC	44,2	UE	5,8
Guatemala	ALC	41,9	EE. UU	41,0	UE	5,5
Honduras	EE. UU	47,7	ALC	25,2	UE	18,8
Mexique	EE. UU	80,7	ALC	6,4	UE	4,9
Nicaragua	ALC	47,8	EE. UU	32,9	UE	12,8
Panama	EE. UU	42,6	UE	26,2	ALC	18,7
Paraguay	ALC	69,6	UE	5,2	Asie	4,3
Pérou	EE. UU	17,2	ALC	15,7	Chine	15,2
R. dominicaine	EE. UU	61,9	ALC	20,7	UE	10,2
Uruguay	ALC	39,0	UE	15,1	Chine	4,3
Venezuela	ALC	43,3	EE. UU	20,6	UE	14,8

**Source :** CEPAL. Système interactif graphique de données de commerce international (SIGCI). Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org). Consulté en septembre 2010

**N.B. :** l'Union européenne comprend l'Autriche, Belgique-Luxembourg, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. L'Asie comprend l'Australie, la Chine, Hong Kong- Chine, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Nouvelle Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et d'autres pays d'Asie.

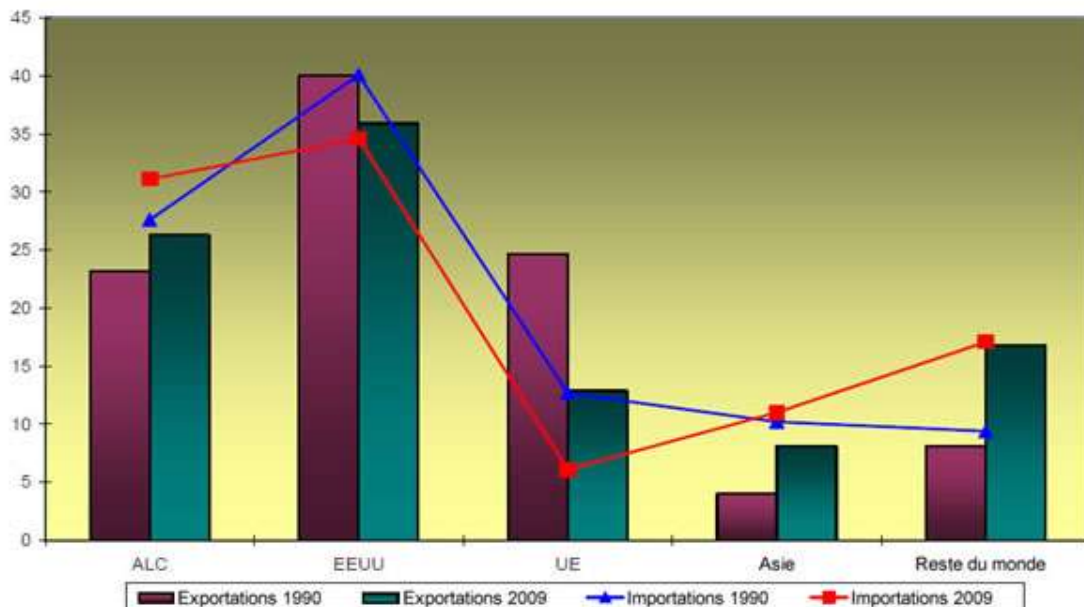
**Communauté andine : exportations et importations  
de biens vers certains marchés. 1990 et 2008**



**Source :** CEPAL. Système interactif graphique de données de commerce international (SIGCI). Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org). Consulté en septembre 2010

**N.B. :** l'Union européenne comprend l'Autriche, Belgique-Luxembourg, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. L'Asie comprend l'Australie, la Chine, Hong Kong- Chine, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Nouvelle Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et d'autres pays d'Asie.

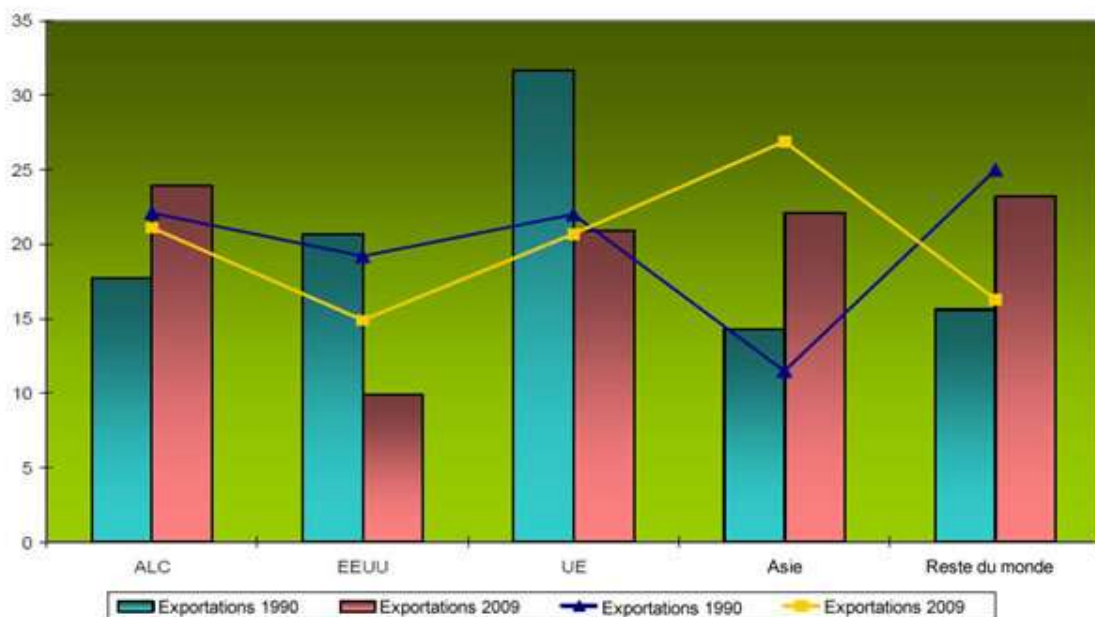
### Marché commun d'Amérique centrale : exportations et importations de biens vers certains marchés. 1990 et 2009



Source : CEPAL. Système interactif graphique de données de commerce international (SIGCI). Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org). Consulté en septembre 2010

N.B. : l'Union européenne comprend l'Autriche, Belgique-Luxembourg, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. L'Asie comprend l'Australie, la Chine, Hong Kong- Chine, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Nouvelle Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et d'autres pays d'Asie.

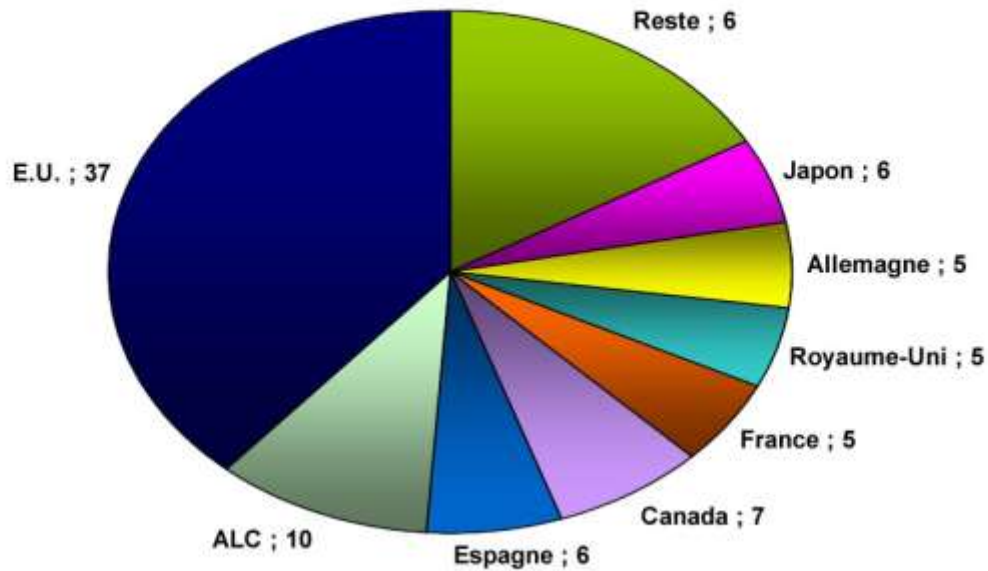
### MERCOSUR : exportations et importations de biens vers certains marchés. 1990 et 2009



Source : CEPAL. Système interactif graphique de données de commerce international (SIGCI). Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org). Consulté en septembre 2010

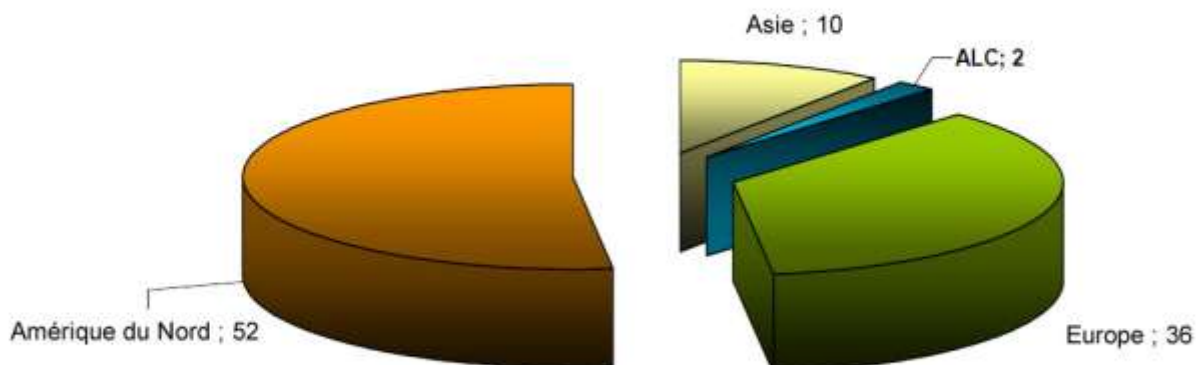
N.B. : l'Union européenne comprend l'Autriche, Belgique-Luxembourg, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. L'Asie comprend l'Australie, la Chine, Hong Kong- Chine, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Nouvelle Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et d'autres pays d'Asie.

### Amérique latine et Caraïbes : origine de l'investissement étranger direct. 2009 (Pourcentages)



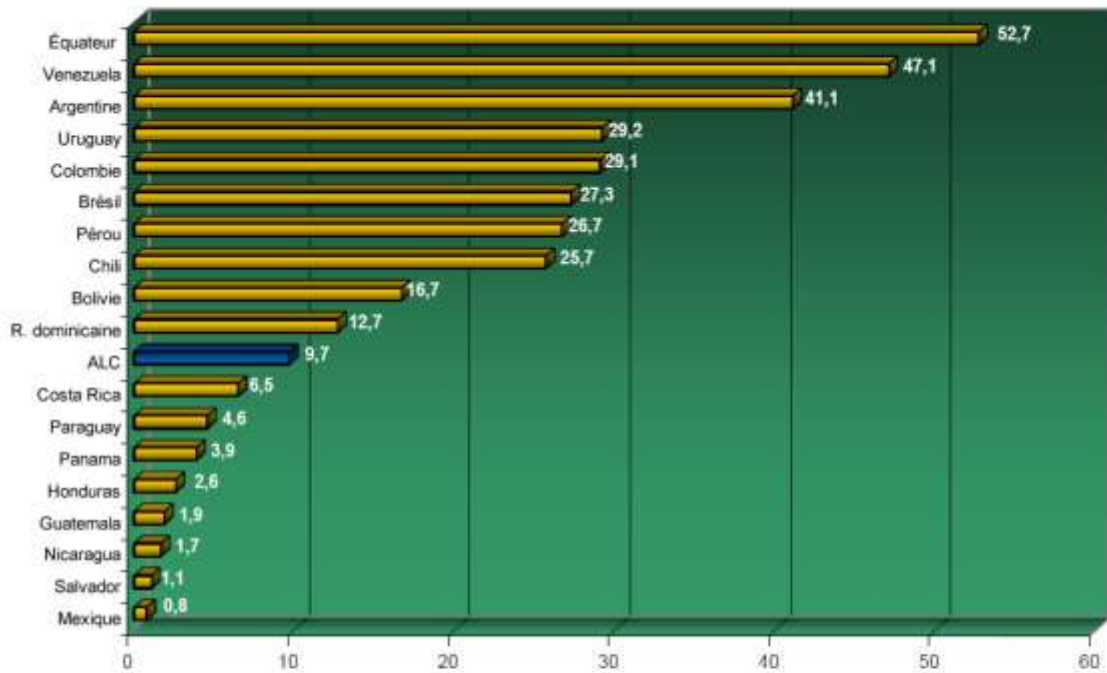
Source : CEPAL. *L'investissement étranger direct en Amérique latine et aux Caraïbes*. Santiago, Chili. Mai, 2010.  
Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)  
N.B. : L'IED en provenance des pays européens renseignés représente un total de 21 %.

### Amérique latine et Caraïbes : origine de l'IED dans la recherche et le développement. 2003-2009 (Pourcentages)



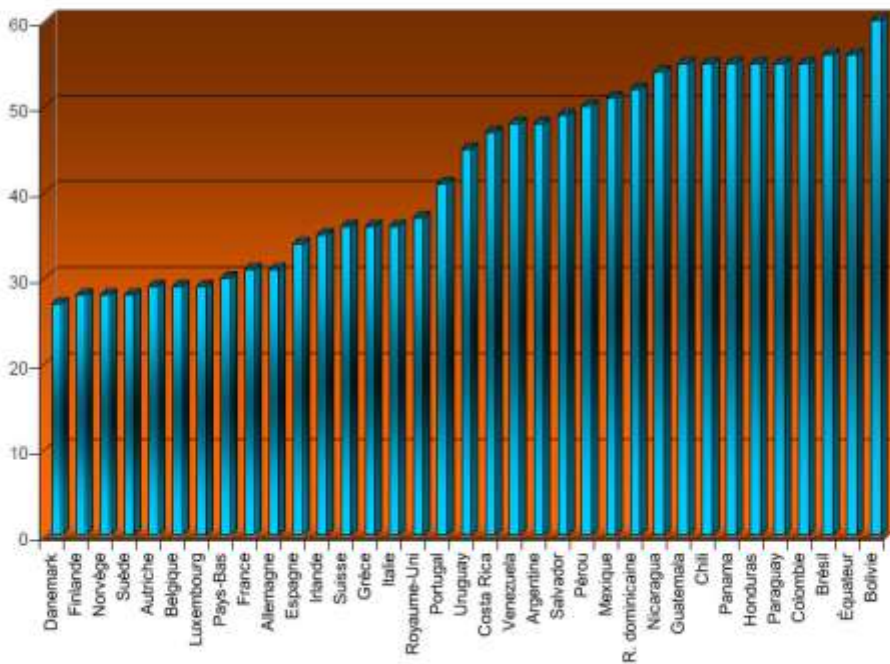
Source : CEPAL. *L'investissement étranger direct en Amérique latine et aux Caraïbes*. Santiago, Chili. Mai, 2010.  
Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)

### Amérique latine et Caraïbes : envois de fonds des travailleurs émigrés en provenance d'Europe. (% du flux total)



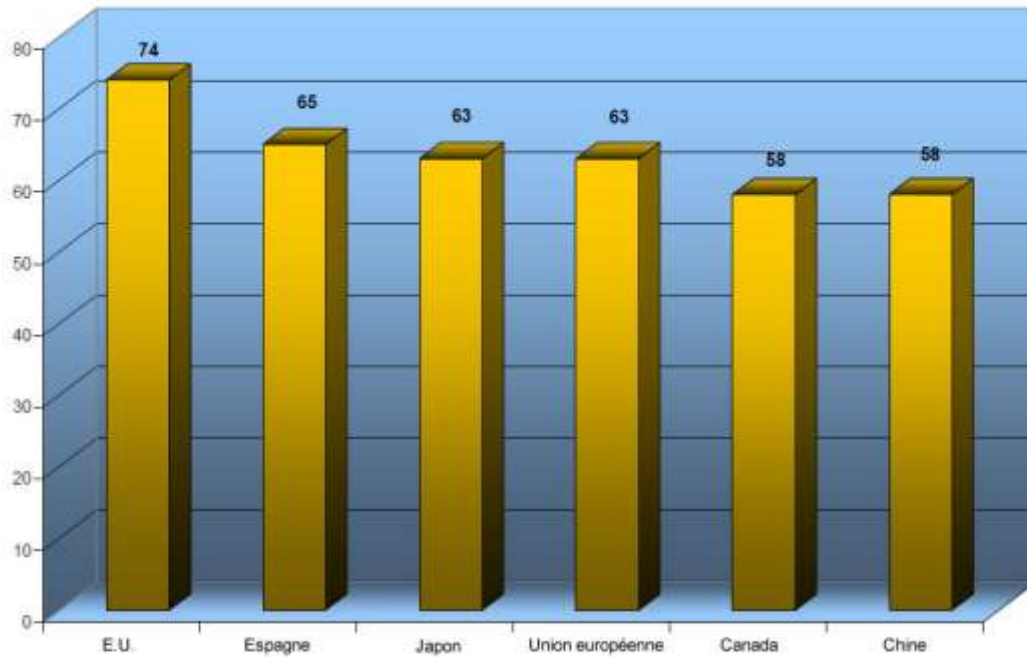
Source : PNUD. Rapport sur le développement humain 2009. Superando barreras. Movilidad y desarrollo humanos. PNUD. 2009

### Coefficient de Gini des revenus per capita du foyer



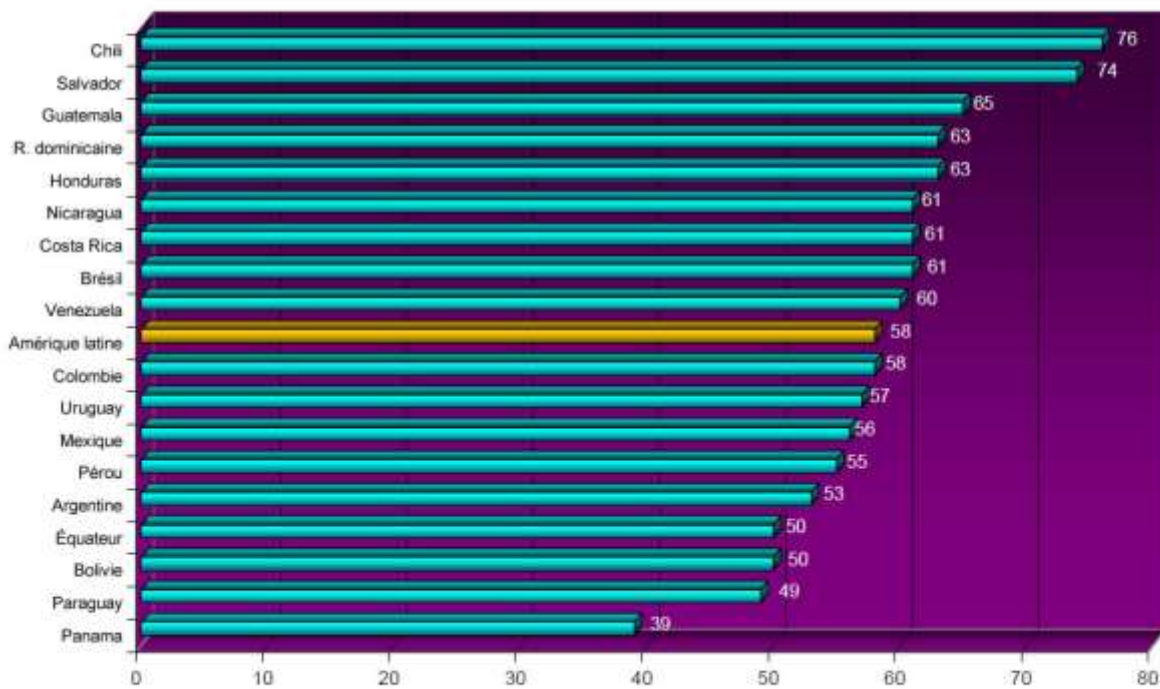
**N.B.** : le coefficient de Gini considéré dans chaque cas correspond à la dernière année de la période prise en compte dans les données disponibles. 1995-2005  
 Source : PNUD. (2010) Rapport régional sur le développement humain en Amérique latine et aux Caraïbes 2010. Actuar sobre el futuro : Romper la transmisión intergeneracional de la desigualdad. PNUD

### Amérique latine : pourcentage de personnes ayant une bonne opinion des pays et puissances



Source : Corporación Latinobarómetro. 2010 América Latina Mira al Mundo. La globalización y las relaciones con otros países del mundo. Santiago, Chili. Juin, 2010. Sur : [www.latinobarometro.org](http://www.latinobarometro.org)

### Amérique latine : pourcentage de personnes ayant une bonne opinion de l'Union européenne



Source : Corporación Latinobarómetro. 2010 América Latina Mira al Mundo. La globalización y las relaciones con otros países del mundo. Santiago, Chili. Juin, 2010. Sur : [www.latinobarometro.org](http://www.latinobarometro.org)

## Références bibliographiques

- Aldecoa Luzarraga, Francisco. (2010) "UE-ALC: socios necesarios para un nuevo modelo de gobernanza global." Sur : FIIAPP. (2010) Nuevas bases para las relaciones entre la Unión Europea y América Latina y el Caribe. Madrid
- Alonso, Jose Antonio. (2010) "Hacia una nueva estrategia UE- América Latina: Notas para el debate". Dans : Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UE-ALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina.
- Altmann, Josette y Rojas Aravena, Francisco. (2009) Transformar la crisis global en oportunidad para la cooperación. El desafío de América Latina y la Unión Europea. Dans : Observatorio de Integración Regional Latinoamericana (OIRLA) de Flacso Secrétariat Général. San José, Costa Rica, 2009. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)
- Altmann, Josette y Rojas Aravena, Francisco (editores). (2008) América Latina y el Caribe: ¿Fragmentación o Convergencia? Experiencias recientes de la integración. Colección 50 AÑOS. FLACSO Siège Équateur, Ministère de la Culture d'Équateur et Fondation Carolina. Quito, Équateur.
- Altmann Borbón, Josette y Rojas Aravena, Francisco (Eds.). (2008) Las paradojas de la integración en América Latina y el Caribe. Fondation Carolina et Editorial Siglo XXI, Madrid.
- Altmann, Josette (2008) Las relaciones Unión Europea-América Latina: un balance de la situación actual. Dans : Revista Española de Desarrollo y Cooperación. Número Extraordinario. Monográfico: Ve Sommet Union européenne - Amérique latine et Caraïbes (Lima, Pérou, 16 mai 2008). Madrid, 2008
- Altmann, Josette. (2006) Integración en América Latina: Crisis de los Modelos Regionales y ausencia de certidumbres. Dans : La integración latinoamericana. Visiones regionales y subregionales. Francisco Rojas Aravena, Luis Guillermo Solis, coordinateurs. Editorial Juricentro/OBREAL/FLACSO Secrétariat général. San José, Costa Rica.
- Bárcena, Alicia. (2010) "Desafíos y oportunidades para el rol del Estado en la postcrisis". Dans : Revista Pensamiento Iberoamericano. Número 6. 2nda época. 2010/1. Sur : [www.pensamientoiberoamericano.org](http://www.pensamientoiberoamericano.org)
- Caldentey, Pedro y Romero, José Juan. (2010). El SICA y la UE: la integración regional en una perspectiva. Cordoba, Espagne : Fundación ETEA para el Desarrollo y la Cooperación.
- CEPAL. (2010) Estudio económico de América Latina y el Caribe. Santiago, Chili. Juillet. Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)
- CEPAL. (2010) La inversión extranjera directa de América Latina y el Caribe. Santiago, Chili. Mai. Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)
- CEPAL. (2010) La República Popular de China y América latina y el Caribe: hacia una relación estratégica. Avril. Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)
- CEPAL. (2008) Panorama social de América Latina 2008. Santiago, Chili. Sur : [www.eclac.org](http://www.eclac.org)
- Cienfuegos, Manuel y Sanahuja, José Antonio (eds) (2010) Una región en construcción: UNASUR y la Integración del Sur. Fundación CIDOB. Barcelone.
- Comisión de las Comunidades Europeas. (2009) La Unión Europea y América Latina: Una

asociación de actores globales. Communication de la Commission devant le Parlement européen et le Conseil. Bruxelles. 30 septembre.

De Laiglesia, Juan Pablo. (2010) Dans : Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UE-ALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina. 2010.

Díaz, Efraín. (2009) "Seguridad y crisis alimentaria". Dans : Revista Centroamericana de Economía. II Época, año 14, No. 72. Juillet/2008-Mars/2009

Evans, Alex. (2009) The feeding of the nine billion. Global food security for the 21<sup>st</sup> century. Londres, Angleterre, Chatham House Report.

FIIAPP. (2010) Nuevas bases para las relaciones entre la Unión Europea y América Latina y el Caribe. Madrid

García, Juan Carlos. (2008) "El impacto de la crisis de los alimentos en América Latina y el Caribe." Dans : ARI 152/2008-24/11/2008, Real Instituto Elcano

Grabendorff, Wolf. (2003) América Latina y la Unión Europea: ¿Una Asociación Estratégica? Sur : [www.observatorioandino.org](http://www.observatorioandino.org)

Grabendorff, Wolf. (2010) "De una agenda birregional a una agenda global". Dans : Nuevas bases para las relaciones entre la Unión Europea y América Latina y el Caribe. FIIAPP. Espagne.

Guerra, Hernán. (2010) "A partir de aquí todo por crecer". Dans : Revista Estrategia y Negocios. Juin. Pp64-66

I<sup>er</sup> Sommet Union européenne - Amérique latine et Caraïbes. (1999) Prioridades para la Acción. Río de Janeiro, Brésil. 28 et 29 juin, 1999. Sur : <http://www.oei.es/rio2.htm#aa>

II<sup>e</sup> Sommet Union européenne - Amérique latine et Caraïbes. (2002) Déclaration politique. Engagement de Madrid. 17 mai, 2002. Madrid, Espagne. Sur : <http://www.oei.es/ueal2002.htm>

III<sup>e</sup> Sommet Union européenne - Amérique latine et Caraïbes. (2004) Déclaration de Guadalajara. 29 mai, 2004. Guadalajara, Mexique. Sur [http://www.dgri.sep.gob.mx:7026/4\\_eur\\_ini.htm](http://www.dgri.sep.gob.mx:7026/4_eur_ini.htm)

Institut Cervantes. (2010) Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UE-ALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina.

IV<sup>e</sup> Sommet UE-CARIFORUM. (2010) Communiqué conjoint. Madrid, 17 mai 2010. Sur : [www.eu2010.es](http://www.eu2010.es)

IV<sup>e</sup> Sommet Union européenne - Amérique latine et Caraïbes. (2006) Déclaration de Vienne. 12 mai 2006. Vienne, Autriche.  
Sur : [http://www.comunidadandina.org/documentos/dec\\_int/EULACVienna\\_Mayo2006.pdf](http://www.comunidadandina.org/documentos/dec_int/EULACVienna_Mayo2006.pdf)

Maihold, Günter. (2007) "Las relaciones entre Europa y América Latina: En Búsqueda de Nuevas Agendas y Formatos". Chez : Malamud, Carlos, Isbell, Paul y Tejedor, Concha (éditeurs). (2007) Anuario Iberoamericano 2007. Real Instituto Elcano: Ediciones Pirámide. Espagne. 2007, pp79-101.

Malamud, Carlos. (2010) "La Cumbre ALCUE de Madrid y el estado de la relación birregional Europa-América Latina. Dans : ARI. N°98. Real Instituto Elcano. 16 juin.

- Malamud, Carlos. (2010) Las relaciones entre la Unión Europea y América Latina en el siglo XXI: Entre el voluntarismo y la realidad. Plataforma Democrática. Sur : [www.plataformademocratica.org](http://www.plataformademocratica.org)
- Nejamkis, Facundo (2010) Consideraciones preliminares acerca de la reciente VI Cumbre ALC-UE. Memorando Opex. N° 145/2010. Fundación Alternativas.
- OCDE. Development Aid at a Glance. Satatistics by Region. 3. America. 2010 edition. Sur : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)
- Osterlof, Doris. (2009) Europa y Centroamérica: Asociación y cooperación. CIDH. San José, Costa Rica.
- Osterlof, Doris (editora) (2008) América Latina y la Unión Europea: una integración esperanzadora pero esquiva. FLACSO/OBREAL. Editorial Juricentro. San José, Costa Rica. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)
- Raffo, Daniela. (2010) “Mucho más que Libre Comercio”. Dans : Revista Estrategia y Negocios. Juin. Pp68-70
- Rojas Aravena, Francisco. (2007) La Integración Regional: Un Proyecto Político Estratégico. III<sup>e</sup> Rapport du Secrétariat général. FLACSO, Secrétariat général. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)
- Rojas Aravena, Francisco. (2009) Integración en América Latina: Acciones y Omisiones; Conflictos y Cooperación. IV<sup>e</sup> Rapport du Secrétariat général. FLACSO, Secrétariat général. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)
- Rojas Aravena, Francisco. (1999) Argentina, Brasil y Chile: integración y seguridad. Editorial Nueva Sociedad/FLACSO Chili. Venezuela.
- Rosales, Osvaldo. (2010) “El dinamismo de China y Asia emergente: oportunidades y desafíos para América Latina y el Caribe” Dans : Revista Pensamiento Iberoamericano. Número 6. 2nda época. 2010/1. Sur : [www.pensamientoiberoamericano.org](http://www.pensamientoiberoamericano.org)
- Sanahuja, Jose Antonio. (2010) La efectividad de la cooperación al desarrollo entre la Unión Europea y América Latina: Balance y Perspectivas. Version actualisée en mai 2010 du document de travail publié, sous le même titre, par la Direction des politiques du Parlement européen en avril 2008.
- Sanahuja, Jose Antonio. (2010) América Latina y la UE: Estrategias y Opciones Tras la Cumbre de Madrid. Communication présentée au II<sup>e</sup> Congrès latino-américain des sciences sociales. FLACSO. Mexique. Mai
- Sanahuja, Jose Antonio. (2010) Dans : Foro Euro Latinoamericano de Centros de Análisis. Diálogo UE-ALC. Debate y Conclusiones. Institut Cervantes. Madrid. Fondation Carolina.
- Sannino, Stefano. (2010) “Nuevo tratado y la acción exterior de la Unión Europea en Latinoamérica”. Dans : Foreign Affairs Latinoamérica. Volume 10. Numéro 3.
- Solís, Luis Guillermo y Rojas Aravena, Francisco. (editores) (2008) Crimen Organizado en América Latina y el Caribe. FLACSO Secrétariat général: Catalogne. Sur : [www.flacso.org](http://www.flacso.org)
- V<sup>e</sup> Sommet Amérique latine - Union européenne. (2008) Déclaration de Lima. Respondiendo Juntos a las Prioridades de Nuestros Pueblos. Lima, 16 mai, 2008.

VI<sup>e</sup> Sommet Amérique latine - Union européenne. (2010) Déclaration de Madrid. 18 mai, 2010.  
Madrid, Espagne. Sur : [www.eu2010.es](http://www.eu2010.es)

[www.sice.oas.org](http://www.sice.oas.org)

“Estrategia conjunta CARIFORO-UNION EUROPEA” (2010) Dans : El Nuevo Diario. République  
dominicaine. 16 mars 2010. Sur : [www.elnuevodiario.com.do](http://www.elnuevodiario.com.do)